19eme annee — QUEBEC, LUNDI 17 MAI 1875. — Numero 45

Le Courrier du Canada,

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME.

Feuilleton du "Courrier du Canada."

17 MAI 1875.

POUR PARVENIR.

(*Suite.*)

XIII

RESTITUTION.

"Je remercie beaucoup monsieur de sa bonne intention, dit-elle lentement, et je suis bien fâchée qu'il se soit dérangé pour nous obliger, mais ce mouchoir n'est pas à moi."

Elle rendit le mouchoir à Paul avec un regard qui disait : "Comment trouvez-vous cela, et qu'avez-vous à répondre ?" Mais Paul, qui, en présence de ce calme qu'il prenait pour une ironie, retrouvait tout son ressentiment, manqua de générosité.

"Si cet objet n'est pas à vous, dit-il, mademoiselle, il n'est à personne, car je ne saurais plus à qui le rendre." Et, se tournant de manière à mettre le mouchoir sous les yeux de Margot seulement, sans que les personnes présentes pussent voir la méchante action qu'il allait commettre, il fit presque deux morceaux du fragile tissu. Margot poussa un petit cri de douleur.

"Non, non, dit-elle, je le reconnais maintenant, il est bien à moi. Ah ! ma pauvre broderie," ajouta-t-elle en affectant de rire.

Elle reprit le mouchoir des mains de Paul, qui, alors aurait bien voulu le retenir, et deux grosses larmes, deux larmes amères, tombèrent sur ses joues, car elle ressentait vivement cette offense.

Pierre Roland, qui suivait la scène dans la glace, avait tout vu d'un regard.

"Que vous arrive-t-il donc ? dit Richard, qui comme d'ordinaire, n'avait rien compris.

—Une simple maladresse, dit Margot ; en reprenant trop vite le mouchoir des mains de monsieur, j'ai déchiré la broderie ; mais ce sera bientôt reparé, ajouta-t-elle en s'essuyant les yeux, et il n'y paraîtra plus."

Margot, faisant un grand effort sur elle-même, avait repris une sénérité apparente ; mais Paul, en voyant deux belles larmes couler sur cette figure jeune et rieuse, oublia tous les torts qu'il avait supposés à Margot et se trouva méchant et cruel. Il fut donc très-malheureux ; il aurait bien voulu pouvoir se jeter à genoux et demander pardon.

"Je vous plains, lui dit tristement Margot, de vous être donné tant de peine pour si peu de chose.

—Vous pouvez me plaindre, dit humblement Paul, car je ne puis me pardonner ce que je viens de faire ; ce sera ma punition.

—Cela est fort réparable, dit Richard en reconduisant Paul avec force remerciments ; c'est un bien petit malheur : tout le monde ne sait pas manier de la dentelle. Vous êtes aussi obligeant aujourd'hui que vous avez été courageux et dévoué dans une circonstance plus grave, et nous espérons vous revoir.

—Comme vous avez les yeux rouges, ma pauvre Margot, disait le cruel Roland pendant que Richard reconduisait le coupable.

—Oui, je crois que c'est un coup d'air ; je ne sais que pleurer, répondit Margot en prenant son mouchoir et en affectant de rire.

—Je connais un remède infaillible, dit Roland en lui tendant la main avec bonté ; vous verrez, mon enfant : bientôt il n'y paraîtra plus.

—Vous croyez ?" dit Margot en le regardant comme une malade qui doute des promesses de son docteur.

XIV

EXPLICATIONS

La soirée mémorable de madame de Hautmanoir avait mis en relief le capitaliste Richard, ou du moins celui que milles indices dénonçaient comme tel, bien qu'il fît tout pour s'en défendre.

Il reçut depuis ce jour plusieurs communications intéressantes ; un poëte voulait dédier son poëme sur la pisciculture ; une pianiste demandait la faveur de se faire entendre dans ses salons ; un imprimeur se mettait à ses ordres pour l'impression du grand ouvrage sur les moralistes dont M. Richard avait développé le plan dans un cercle pendant les intermèdes du bal.—L'imprimeur se proposait de ce monument élevé à la morale, un véritable chef-d'œuvre typographique, et il ne demandait pas d'argent comptant, sachant bien à qui il avait affaire ; enfin le banquier Weymar lui adressait bénévolement cinq cents promesses d'actions du *macadam solidifié*, qui se négociaient déjà avec prime à la petite bourse, ne doutant pas disait-il, que M. Richard ne s'empressât de patronner de son influence et de ses capitaux une opération pleine d'avenir qui se présentait sous les meilleurs auspices.

"Mon cher Roland, disait Richard à son ami, on calomnie le monde ; les hommes sont bons.—Tout est bien sortant des mains de l'auteur des choses, disait l'immortel philosophe de Genève. Celui qui se plaint de l'injustice et de la méchanceté les a peut-être provoquées par quelque offense aux lois immuables de la morale. Qu'il me soit permis de me citer comme exemple : Vous êtes venu me chercher dans ma province, et la première scène qui a frappé mes regards était un acte de courage et d'abnégation ; j'en ai pris note. Depuis que je suis sous votre toit, tout me sourit, tous les bras s'ouvrent pour m'accueillir, vos amis sont les miens. Une femme distinguée me propose pour ma fille une honorable alliance, sans s'informer si j'ai une dot à donner à Margot, ou plutôt sachant qu'elle n'a rien à attendre de ma pauvreté. Je suis recherché dans le monde ; on écoute avec déférence et respect la parole du modeste philosophe. Un riche banquier veut me faire prendre part au bénéfice de ces entreprises ; et, ce qui me touche par-dessus tout, un honorable typographe, qui a foi dans mon œuvre me propose d'imprimer avec luxe le *Trésor des moralistes*, ce rêve de toute ma vie.

—C'est un succès dont, me réjouis, mon cher ami, reprit le sceptique Roland ; je sais que vous devez une partie de ces prévenances à votre mérite et aux aimables qualités de mademoiselle Margot, mais vous aurez peut-être à ajouter un dernier chapitre au *Trésor des moralistes*.

Un dernier chapitre ! N'ai-je donc pas tout dit ? voyez mes appendices.

—Oui, précisément, un appendice que nous appelerons si vous voulez : *de l'influence du coffre-fort en matière de morale.*

[*à suivre.*]

France.

Paris, 24 avril 1875.

La *Revue politique et littéraire* est un recueil de huitaine, bleu, qui se meut dans l'orbite de la *République française*. Il est pur, grave et souffrant. A ces hauteurs morales, les républicains ne sont pas, en général, mécontents de leur esprit, mais ils le sont de leur fortune. On les voit inquiets de l'avenir, durs au genre humain, mal rassurés sur leurs amis. Ils paraissent surtout avoir de l'humeur contre Dieu ; une humeur de gens graves et purs. Sans lui témoigner ouvertement du mépris, ils ne laissent pas de lui reprocher bien des choses : peu de science, peu de politique, peu de littérature, peu de clarté, et d'être peu communicatif avec les savants et de gens de lettres. Ils le questionnent beaucoup, et ils trouvent qu'il ne leur répond pas d'une manière satisfaisante, ce qui les pousserait à conclure qu'il n'existe pas.

En somme, disent-ils, toujours et partout, *il* est caché. *Il ?* qui est-ce ? Admettons que ce soit quelque chose : quoi ? Impossible de causer avec cet être, si c'est un être ; impossible de saisir cette chose, si c'est une chose. Conçoit-on un être ou une chose qui demeure introuvable dans la nature ? Une chose perpétuellement invisible, une chose raisonnable perpétuellement incompréhensible ? Et il faut qu'après des centaines de milliers d'années, l'humanité continue d'adorer ce qu'elle ne comprendra jamais ! Non ! En y mettant du temps, le singe a pu devenir homme ; le temps approche où l'homme comprendra Dieu, et peut-être s'apercevra que c'est lui-même qui est Dieu.

Ils poursuivent : Les catholiques ont inventé l'Incarnation. C'est ingénieux mais absurde. La pensée du moyen âge en a vécu, la science moderne ne veut plus qu'on lui en parle. Elle sait la physique ! Reconnaissant en Dieu catholique les qualités du romancier, elle lui refuse celles de l'historien, du naturaliste et du critique. L'Incarnation est un miracle, c'est-à-dire un conte bleu. La science ne discute plus les miracles, elle les carte ; elle défend qu'on en fasse, on n'en fera plus. Ce ne sont pas des faits, des idées, ni des choses. Il faut chercher Dieu ailleurs ; il faut chercher avec nous. Si nous ne le trouvons nulle part, si nous ne rencontrons que des désordres, des énigmes, des contradictions ou de prétendus miracles, il faudra bien conclure qu'il n'y a pas de Dieu et exclure tout à fait cette hypothèse de paresseux. En dehors des mythologies, la science découvrira la loi simple, naturelle, évidente, de l'homme, du monde et de la vie. Nous inventerons l'outil ! Il faudra que Dieu, s'il est, se montre. Sinon, son arrêt est déjà prononcé. Nous ne voulons plus dissimuler que nous ne sommes nullement dupes de ceux qui se prétendent en relations avec lui et qui réimpriment depuis quelques années tant de tomes de saint Thomas. St. Thomas est un fort petit sire à côté de Stuart Mill, d'Auguste Comte, de vingt autres ; il n'est pas jusqu'à Sarcey qui ne se moque de lui. Etes-vous donc sans savoir que la physique de votre saint Thomas est fort arriérée et que son éthique ne vaut pas même celle de M. Caro ? Le Dieu de fantaisie des catholiques est fini. Il nous ressemble trop peu pour qu'il puisse être notre père et que nous voulions être ses enfants. Nous ne sommes les enfants de personne et nous ne voulons être pères d'aucun Dieu. Que le Dieu des déistes lui-même, "auteur et coordonnateur de la nature," se tienne bien.

Il a trop mal placé cette citrouille-là !

Ainsi raisonnent sur Dieu et par suite sur le reste, ces fameux hommes d'ailleurs contents de leur esprit. Sincèrement, ils ne veulent pas être fils de Dieu, trouvant avec raison qu'il reste en eux peu de traits de son ouvrage. Mais ils sont très manifestement les fils de Matthieu Garo, et ils ne le nient pas. Du temps de La Fontaine, Matthieu Garo n'était qu'un rustre. Les principes de 89 l'ont enflé. La séve de Matthieu Garo et celle de 89 se combinant à merveille, ont produit presque tout le peuple des gens de lettres, notamment l'espèce qui prospère dans les journaux. Là, les *garotins* fabriquent une politique et une littérature *sui generis*, sans aucune distinction, mais très recherchées de la foule des consommateurs, lesquels sont d'autres fils du premier Garo. Même, ils ont fait dominer la langue de la famille, et le français n'est presque plus que le patois des Garo ; langue plate, aqueuse, on dirait volontiers légumineuse à fleur de terre, qui rappelle les saveurs combinées de la carotte et du navet. Un autre caractère des Garo tout à fait typique, c'est le zèle avec lequel ils travaillent à mettre les glands à portée de la bouche et à pousser les citrouilles sur les sommet des chênes. Leur art obtient de nombreux succès. Presque partout maintenant les citrouilles brillent dans les airs, et le gland remplace le blé. Le gland sera l'aliment de l'avenir.

Nous nous bornons à cette esquisse des idées, des vœux et des succès de la nouvelle humanité garotine. On en trouvera plus long dans la *Revue politique et littéraire* et dans son annexe la *Revue scientifique*, laquelle est servie aux amateurs pour quelques francs de plus. C'est là que le Dieu catholique est traité suivant ses mérites par l'élite des hommes du métier. On lui dit son fait, presque sans réticences. Nous l'avouons sans difficulté, il nous paraît matériellement impossible que notre Dieu résiste à tant de savants, tous de l'innombrable famille Garo. Car il n'y a pas seulement la *Revue politique et littéraire* et son annexe la *Revue scientifique* : il y a encore la librairie Germer-Baillère, qui publie l'une et l'autre et qui est une formidable réserve faite pour désespérer absolument les malheureux chrétiens.

Cette librairie est médicale, radicale, et internationale, et de plus elle est située rue de l'Ecole-de-Médecine, comme pour indiquer d'une façon plus précise qu'elle est destinée, éduquée et habituée à répandre la mort. De fait, rien n'y manque des engins qui paraissent propres à tuer Dieu. C'est un arsenal complet de toutes les artilleries nouvelles, une fonderie toujours en activité. D'après ses prospectus, il n'y a mieux nulle part. A ses ouvriers originaux, qu'elle choisit dans toutes les usines de l'Etat, la plupart renommées, elle adjoint des bataillons de traducteurs, afin qu'aucune voix ne s'élève contre Dieu qui ne retentisse aussitôt chez elle.

En 1778, Voltaire et Frédéric de Prusse, deux amis, s'écrivaient : "Dans vingt ans, Dieu verra beau jeu." Ce qui eut lieu, en effet. Après cent ans, c'est la librairie Baillère qui joue ce rôle de prince de la pensée et qui fait la prophétie. En vérité, elle est supérieurement outillée pour remplacer Frédéric et Voltaire. Nous croyons qu'elle pourrait sans témérité s'appeler la librairie Krupp. Bien fin serait l'honnête homme qui pourrait immaginer comment le ciel et la terre s'arrangeront pour n'être pas bouleversés. Quelles ripailles ! que les cimetières seront riches ! que les corbeaux seront gras !

Néanmoins, nous avons une arrière et tenace conviction que le ciel restera en place ; le ciel des étoiles et le ciel de Dieu. Car enfin, comment le canon Baillière pourrait-il atteindre Dieu, puisque, pas plus que le canon Krupp, il ne sait où Dieu demeure ? D'après le catéchisme, contre quel la librairie radicale et internationale ne produit rien de sûr, Dieu se tient au ciel, sur la terre et en tout lieu. En *tout lieu*, cela ne veut pas dire *quelque part*. C'est ici, c'est là, c'est ailleurs, partout ailleurs et ici et là, et partout en même temps, définition du point d'attaque embarrassante pour le canon et pour les canonniers. Des aéronautes en promenade, l'autre jour, ayant franchi d'une ligne les quelques toises laissées à l'homme, rencontrèrent tout de suite les avant-postes de Dieu. En plein air, l'air leur manqua ; il fallut redescendre.

Le soleil est plus haut, Dieu est encore par de là. Dans la terre, le troglodyte de l'institut heurte également la ligne qui défie sa pioche et ses pas ; s'il veut passer outre, il meurt. L'immense océan berce l'orgueil de ses flots dans une prison de grains de sable, et l'immense géant humain, promenant l'orgueil de ses pensées et de ses entreprises, porte au cou la corde qui l'asphyxie. A cela près, l'océan et l'homme sont libres.....de se briser. Dieu, ajoute le catéchisme, est un pur esprit. Autre définition gênante ! Toute la librairie Krupp et Baillière n'est qu'un énorme amas de tomes obscurs et sans esprit pour écraser le catéchisme, tout petit livre très clair dans toutes les langues et rempli de l'esprit de Dieu. Rien que par ce petit livre et par l'asphyxie, Dieu soutient déjà la charge. Devant un pur esprit, que peuvent le canon, les instituts, les libraires et les livres de Paris et de Berlin ? Nous tenons donc que Dieu ne mourra pas et que pas même une de ses étoiles ne sera décrochée.

Mais nous ne garantissons que cela ; quelque catastrophe humaine est possible, est probable, est même annoncée par des signes qui ne trompent pas. Nous craignons un mémorable coup d'apoplexie. Il y a deux sortes d'ivresse, dont le goût se répand de plus en plus. Elles ont mêmes causes, mêmes effets, mêmes résultats ; elles prennent leurs victimes dans le même ordre d'esprits : l'une est l'ivresse du vin, l'autre celle de la science, mais celle-ci plus profonde, plus entêtée, plus folle, plus meurtrière, et la voici bientôt plus répandue. Garo, pour placer sa littérature, vend de la science à la chopine dans tous les débits de vin, et la science est plus frelatée que le vin. C'est la mode d'en boire. Il y a des cabarets de science pure, d'où le vin est exclu. Les habitués ne consomment que de la science ; le vin est trop cher et ne saoule pas tant. Voyez les sortant de là peines d'une ivresse qui ne trébuche pas, qui ne chante pas, et qui ne se dissipe pas. Bientôt ils sont empoisonnés à jamais ; cette ivresse est mortelle. Ils haïssent Dieu et les hommes inguérissablement.

Tout à l'heure, irrités de toujours tout vouloir et de ne pouvoir toujours rien, leur folie s'indignera contre la limite au delà de laquelle elle croit, voir l'ombre de son désir et l'assouvissement de sa haine ; ils voudront la franchir, ils donneront un coup de tête... dans le mur.

Et nous, puisque nous ne pouvons les arrêter, puisque leur volonté obstinée nous écarte, puisque leur folie nous méprise, puisque leur brutalité nous écrase, après tout, qu'ils fassent comme ils ont résolu : nous le voulons bien. Leur monde est fatigant et bête, et l'on peut se consoler d'en sortir, chassé par eux, plus aisément que d'y rester avec eux. Ils en ont trop proscrit le blé, ils y ont trop multiplié le gland, ils ont placé trop haut les citrouilles, ils parlent une langue qui sent trop le navet.

Qu'ils obligent Dieu de les ramener à la sagesse, de corriger les difformités dont ils ont affligé l'esprit de l'homme, et de nettoyer le monde des ordures dont ils l'ont sali !

LOUIS VEUILLOT.

La noblesse romaine au Vatican.

La fidélité de la noblesse romaine resplendit encore dans tout son éclat au milieu des ténèbres et des défaillances de notre époque. C'est la plus belle auréole du Prisonnier de la révolution, en même temps que la digne récompense du grand Pape qui, constant jusqu'à l'héroïsme, se refuse à toute transaction avec l'erreur. En vain depuis cinq ans, par toutes les ressources de l'hypocrisie, par tous les efforts de la violence, les nouveaux maîtres de Rome ont-ils voulu rallier autour d'eux cet illustre patriciat, dépositaire des traditions romaines et résumé vivant de toutes les gloires de la Ville Eternelle ; il a rejeté toutes les offres, résisté à toutes les pressions, et, se groupant autour du trône pontifical, il ne cesse de donner au monde ce grand exemple de fidélité au milieu des épreuves, dont il est parlé au livre des Machabées : *In tentatione inventus est fidelis.*

Ce matin, dimanche, les plus illustres familles de Rome se sont rendues en grand train au Vatican. La cour St-Damas était remplie de splendides équipages, et, au-dessous, dans la vaste salle du Consistoire, se pressaient les nobles visiteurs du Prisonnier apostolique. Nous ne citerons pas de noms, car il y avait au moins quatre cents personnes, hommes et dames, représentant l'élite de la population romaine.

Vers midi, le Saint-Père radieux de vigueur et d'affabilité, s'est présenté à l'assistance, accompagné de LL. EE. les cardinaux Bilio, Pitra, Giannelli, Bartolini et d'un grand nombre de prélats parmi lesquels nous avons remarqué l'évêque de Montpellier, S. G. Mgr de Cabrières.

M. le marquis Cavalletti, sénateur de Rome, s'approchant alors du trône pontifical et pliant le genou, a donné lecture de l'Adresse suivante où sont exprimés, avec le motif spécial qui a réuni en ce jour la noblesse romaine auprès du Souverain Pontife, les admirables sentiments qu'elle professe à son égard. Voici le texte de l'adresse :

Les mêmes principes qui en des années plus heureuses portaient la noblesse romaine à fêter le 12 avril avec votre peuple fidèle, la ramène au pied de votre trône en ce jour où nous saluons de nouveau le retour de cette date mémorable. Alors un sentiment de joie nous rappelait votre retour si ardemment souhaité, dans votre Rome ; c'était un sentiment de reconnaissance qui s'élevait vers le Tout-Puissant qui au milieu d'un désastre vous avait conservé sain et sauf à l'amour de votre peuple et pour le bien de l'Eglise.

Nous étions trop heureux de pouvoir en ce jour vous exprimer notre sincère attachement par les fêtes les plus splendides, trop heureux de pouvoir ainsi donner un démenti aux calomnies de vos ennemis déloyaux qui représentaient impudemment le peuple romain courbé sous un joug odieux et avide des libertés dont ces hommes se disaient les dispensateurs. Des fêtes légales et payées ont été substituées à ces manifestations splendides et sincères de notre affection, qui donnaient à ce jour une si grande solennité en rappelant les chers souvenirs du moment. Ces agapes officielles nous font plus vivement sentir le malheur qui nous accable aujourd'hui.

Très-Saint-Père, elle vit toujours en nous cette antique et inaltérable fidélité que la force seule nous empêche de témoigner par les brillantes démonstrations d'autrefois.

Si d'une part, nous ne pouvons que pleurer sur la triste condition à laquelle votre Rome est réduite, d'autre part ce nous est une consolation bien grande de voir avec quel soin prodigieux la divine Providence vous conserve. La vigueur dont resplendit votre vénérable vieillesse, est pour nous un gage que, malgré tous les calculs humains, Dieu vous conserva pour assister à la confusion ou à la conversion de vos ennemis.

C'est le vœu le plus ardent que nous adressons au Seigneur, plein de confiance qu'il daignera l'exaucer. Mais quels que soient les temps que Dieu ait fixés pour manifester sa miséricorde, le patriciat romain considèrera toujours comme son devoir le plus sacré le maintien inaltérable de son dévouement à Votre Personne Auguste et à la défense des droits incontestables de Votre Souveraineté.

Agréez, ô Bienheureux Père, comme vous avez daignez le faire en d'autres circonstances, cette expression de nos sentiments pour que Votre bénédiction apostolique les rendent inébranlables dans nos cœurs.

Nous n'essaierons pas de reproduire, avant d'en avoir reçu le texte authentique, la réponse pleine d'énergie et des plus beaux accents d'espérance et de consolation qu'a faite le Souverain Pontife. Nous indiquerons seulement l'admirable parallèle qu'il a établi entre sa miraculeuse préservation lors de la chûte à Ste. Agnès, en 1855, et l'oppression que souffre aujourd'hui l'Eglise. En ce temps-là, ceux qui entendirent, du dehors, le craquement de la Salle où se trouvaient le Saint-Père et son entourage furent saisis d'une grande frayeur, surtout lorsqu'au bruit de l'effrondement succéda un silence mortel.

Cependant il n'arriva aucun mal, et Dieu se servit au contraire de cet accident pour donner un nouvel essor aux travaux de restauration et d'embellissement de la basilique de Ste-Agnès. Ainsi l'Eglise est maintenant opprimée et persécutée; ses ennemis ont cru la précipiter dans un abîme sans issue ; aux premiers bruits de l'effondrement de l'édifice chrétien, succèdent la conspiration du silence de la part de la diplomatie, et les cris de triomphe de la part des sectaires. Mais ayons confiance, car la main toute puissante de Dieu saura nous retirer de cet abîme de maux ; elle saura même se servir de l'oppression présente pour nous purifier de plus en plus et pour ajouter, par un éclatant triomphe, une gloire nouvelle à cette Eglise qui est son œuvre, et qui a les paroles de la vie éternelle.

V.

Echos du Vatican.

Je vous ai parlé dans ma lettre d'hier de l'audience spéciale accordée lundi soir aux membres composant le bureau présidentiel de la *Federazione Piana*. Je suis heureux de pouvoir présenter aujourd'hui à vos lecteurs la traduction intégrale de l'Adresse lue à Sa Sainteté par le vice-président, M. le chev. Paolo Mencacci, l'intrépide directeur du *Divin Salvatore* :

Très-Saint-Père,

Si les circonstances lamentables qui vous retiennent, auguste prisonnier, enfermé dans le Vatican, et qui nous forcent à pleurer sur les malheurs qui affligent notre patrie ne l'en empêchaient, Votre Rome tressaillerait de joie en ce jour qui pour la vingt-cinquième fois lui rappelle Votre retour triomphant de Gaëte, et pour la vingtième fois la préservation presque miraculeuse, dont le ciel Vous entoura lors de la catastrophe de Ste-Agnès.

Dieu, qui se joue du monde et des puissants du siècle, après avoir permis que la République française vainquît la république romaine, le 12 avril 1850, vous reconduisit dans nos murs au milieu d'immenses cris de joie, de la même manière que cinq siècles auparavant, il ramenait d'Avignon à Rome votre auguste prédécesseur Grégoire XI, après 70 ans de désolation et de deuil pour nos pères.

Soixante fois au moins les Papes durent quitter notre patrie enviée tantôt à cause de la malveillance des puissants, tantôt à cause des troubles populaires, et toujours par l'influence scélérate des étrangers. Mais toujours ils y rentrèrent triomphants.

Au milieu de tant de vicissitudes, Rome, la vraie Rome, demeurait fidèle, Dieu merci, à sa noble mission, et même, aux jours d'aberration et de perversion, un cri indigné, une noble protestation, souvent scellée par le sang, ne manquèrent jamais de s'élever du sein de ce peuple privilégié par Dieu. Comme dans ces époques si infortunées, dans cette suprême épreuve, que nous traversons, notre peuple se serra fortement autour de Vous, levant avec vous le bras au Ciel pour implorer les miséricordes infinies de Dieu, la cessation de tant de calamités qui le pressent et mettent en péril la plus belle gloire de Rome ; la Foi de ses ancêtres.

Et Dieu, nous en avons la confiance, abrégera ces jours de deuil. Vos prières, les prières de tout un peuple de croyants font revivre en nous cette sainte espérance. Votre préservation à sainte Agnès qui tient du prodige, en fut le présage, et actuellement votre conservation miraculeuse en est le gage.

Ah ! puisse le Dieu des miséricordes, multiplier les jours sur votre vénérable tête, et avec les jours, les grâces qui par vous découlent si abondamment sur nous qui depuis de si longues années souffrons et prions avec vous. Et comme la Vierge Immaculée vous garda sain et sauf dans la catastrophe de 1855, ainsi puisse-t-elle Vous faire sortir victorieux et triomphant pour le monde et pour vos enfants en 1875.

En toute autre circonstance, Rome entière serait accourue à vos pieds en ce jour, pour vous présenter ses filiales félicitations, pour protester de son

amour, de son admiration, de sa fidèle et parfaite soumission Mais la perversité des moments présents la privent d'un si grand bonheur. Permettez, Très-Saint-Père, aux représentants des associations catholiques unies en fédération, d'accomplir au nom de la vraie Rome, de la Rome catholique, cet acte d'amour et de pieux devoir.

Très-Saint-Père, bénissez-nous, bénissez nos societés, nos familles, Votre Rome, et obtenez-nous la grâce de vous demeurer fidèles jusqu'à la fin.

CANADA.

QUEBEC, 17 MAI 1875.

SOMMAIRE DE LA PREMIERE PAGE

Feuilleton—Pour parvenir.
France.
La Noblesse Romaine du Vatican.
Echos du Vatican.

Le gouverneur-général et lady Dufferin ont quitté cette ville samedi et se sont embarqués dans le paquebot de la ligne Allan pour Liverpool.

Leurs Excellences ont été accompagnées jusqu'au débarcadère par le lieutenant-gouverneur, l'honorable M. Caron, qui avait gracieusement mis ses voitures de gala à leur disposition.

Des détails.

Les contradictions flagrantes entre les promesses et les actes du pouvoir fédéral abondent sous notre plume. Nous avons l'embarras du choix.

L'autre jour, nous consacrions tout un chapitre aux mensonges officiels et semi-officiels de M. Mackenzie, et nous promettions de plus amples détails.

M. Mackenzie avait eu l'audace de déclarer que jamais la politique libérale n'avait revendiqué pour le parlement le contrôle absolu sur les dépenses ; que jamais promesse tendant à reconnaitre telles attributions au parlement n'avait été faite par lui. C'était un mensonge.

Nous n'aimons pas à employer ce mot *mensonge*, mais de quel autre nom qualifier l'acte de celui qui affirme ce qui est faux et qui nie ce qui est vrai ?

En référant aux discours passés de M. Mackenzie, nous trouvons qu'il s'exprimait comme suit :

" Pour le chemin de fer du Pacifique, nous avons proposé en premier lieu que tous les contrats fussent approuvés par le Parlement ; le vote fut contre nous. Nous avons ensuite fait motion qu'aucun argent ne soit payé sans un vote du Parlement pour chaque cas. Le vote fut encore contre nous. De fait, toute tentative de notre part pour obtenir l'influence Parlementaire sur l'exécutif subit l'échec du vote.....

C'est sur ces principes généraux que le parti libéral est constitué—les principes d'un gouvernement responsable développés jusqu'à leur conclusion légitime ; et ce sont précisément ces principes qui ont été mainte et mainte fois violés par l'administration actuelle (de Sir John) ; sur ce sujet l'opposition lia contestation avec le gouvernement ; nous croyions que le Parlement serait suprême ; que les représentants du peuple seraient tenus responsables au peuple. M. McKenzie signala alors le cas cas de l'octroi de $1,500,000 pour venir en aide aux chemins de fer d'Ontario Il rappelle que si le verdict du peuple avait été si sévère contre le pouvoir laissé au gouvernement local pour la distribution de cet argent, quel ne devait pas être le verdict du peuple contre le gouvernement de la Puissance qui cherchait à obtenir le contrôle absolu de $30,000,000 en argent et 50,000,000 d'âcres de terre ?

" LA POLITIQUE DU PARTI LIBERAL est de rendre suprême le gouvernement parlementaire—*de placer le cabinet immédiatement sous le contrôle du parlement* ;—d'enlever aux ministres TOUT POUVOIR DE SE SERVIR D'AUCUNE PARTIE DE L'ARGENT DU PEUPLE SANS UN VOTE SPECIAL POUR CHAQUE OBJET. Je pourrais signaler comme exemple de la conduite QUE TIENDRAIT LE PARTI LIBERAL, qu'à Ontario, quand le gouvernement de réforme vint au pouvoir, il rappela une partie de l'acte pour venir en aide aux chemins de fer de manière à ce que tout octroi reçut la sanction de la Chambre avant qu'un sou ne soit payé."

Le 20 septembre 1872—deux mois après le banquet à Montréal,— le premier ministre actuel parut à Brampton, comté de Peel, et répéta encore la même déclaration politique qu'il répudie en mars 1875. Il demandait alors—:

" Quel avait été le grand point en litige pendant l'élection ? Le même que pendant l'élection d'Ontario en 1871. C'était simplement pour décider si les treize ministres à Ottawa devaient usurper l'autorité législative, ainsi que l'autorité administrative ; s'ils devaient devenir une oligarchie politique en tête de notre système de gouvernement. Ils se prétendaient le droit d'avoir l'argent voté non-seulement pour eux comme gouvernement, MAIS VOTÉ DE MANIÈRE A LEUR DONNER LE MOYEN D'EN DISPOSER SELON LEURS PROPRES VUES. "

Est-ce assez positif ? Que dira M. Mackenzie à la prochaine session quand de pareilles citations lui seront faites ?

C'est après avoir ainsi leurré le peuple sur les droits du parlement, sur le contrôle absolu de la Chambre ; c'est après avoir dit que toute dépense doit d'abord être votée par la Chambre, que M. Mackenzie a acheté pour $2,000,000 de lisses d'acier sans consulter le parlement ; qu'il a donné des contrats pour le canal Welland au montant de deux ou trois millions de piastres, encore sans l'assentiment du parlement ; qu'il s'est engagé à dépenser plusieurs millions pour un chemin de fer local sur l'île Vancouver ; qu'il a donné pour un million de contrats pour la construction d'une ligne télégraphique—encore et toujours sans consulter le parlement.

Mais cette dernière affaire mérite une mention spéciale. Non seulement les contrats ont été donnés arbitrairement, sans le consentement de la Chambre ; ils ont même été donnés au mépris de la loi. C'est la plus forte pièce d'impudence qui se soit vue depuis longtemps.

Le public saura de nous la vérité sur ce point comme sur les autres. Il importe que le peuple sache au juste à qui il a affaire. Il verra bientôt qu'il est grand temps de mettre un frein à l'esprit envahisseur du grittisme, qui ne proteste de sa vertu que pour mieux cacher ses vices. Quand tous les faits du règne des rouges seront connus, nous verrons la dégringolade. Le pays se chargera du châtiment.

Les rouges sont furieux de ce que les élections locales ne sont pas faites de suite. Ils voudraient que leur conduite de 1874 fût imitée, que le temps ne fut pas donné à la discussion, et que les électeurs fussent forcés de se prononcer en quelques jours et sans avoir le loisir de se former une opinion saine et éclairée de la situation. Le parti conservateur ne consent pas à cela. Il entend que la victoire éclatante qui se prépare pour lui soit le résultat stable de l'étude complète des faits et gestes de chacun, de la conviction honnête et sincère de tous les gens bien pensants.

Comment on nous traite.

Le gouvernement fédéral vient de donner encore une preuve de sa ferme détermination de ne rien faire pour Québec. MM. les commissaires d'école de cette ville avaient sollicité du ministre de la milice l'usage d'une bâtisse inoccupée depuis le départ des troupes régulières, et connue sous le nom de " *Officers Quarters in Artillery Park.*" L'usage qu'ils voulaient en faire était d'y établir des cours public de physique et de chimie appliqués aux arts, à l'industrie, à l'agriculture ; de géologie, de mécanique, de dessin, etc. Tout cela n'aurait pas coûté un centin au gouvernement fédéral. MM. les commissaires, qui ont peu de ressources à leur disposition, recevant une allocation du gouvernement provincial et ayant un local gratuit, auraient pu rendre à Québec l'éminent service de mettre de suite ces cours sur un pied excellent.

M. Fournier, auquel on recommanda cette requête, autorisa MM. les commissaires à s'emparer de la bâtisse, moyennant un loyer de $200 ; mais la réponse officielle de M. Vail vint le contredire. Ecrivant officiellement au nom du gouvernement, M. Vail, ministre de la milice, vient de répondre que les conditions suivantes seront exigées : loyer $400 ; assurance sur $20,000 ; entretien de toute la bâtisse.

Force a été à MM. les commissaires d'abandonner leur projet, et de chercher ailleurs un local convenable.

Le gouvernement ne retire rien de la bâtisse dont nous venons de parler, mais il serait fâché que Québec s'en servit pour l'instruction publique. Cette affaire, celle du collége militaire, les $10,000,000 d'allocations à Ontario, le pénitencier qu'on menace de nous enlever, tout cela montre notre influence à Ottawa. Les $200 exigées par M. Fournier auraient été autant d'enlevé sur les ressources des commissaires pour achat de livres et d'instruments. C'était $200 d'enlevées à une œuvre de bienfaisance et d'humanité. Que dire maintenant du désaveu qui est infligé à M. Fournier par la lettre officielle de M. Vail ?

Oh ! que nous sommes puissants à Ottawa !

Ce qui achève de prouver l'influence québecquoise à Ottawa, c'est que M. Fournier, paraît-il, a appuyé en vain la requête de MM. les commissaires. Et l'on endure tout cela avec flegme ! C'est le règne des rouges.

Mais concédons, concédons, si nous voulons être aimés des grits. Nous avons concédé déjà bien d'autres choses, et nous n'en sommes qu'au commencement.

Le scrutin.

Nous ferons bientôt connaître la nouvelle loi d'élection, dirigée surtout contre la corruption électorale, que le gouvernement s'est efforcé de rendre impossible. Pour aujourd'hui nous donnons des renseignements sur le mode de votation.

Comme on le sait, le vote se fera au scrutin. Les noms des candidats seront imprimés sur un bulletin, l'un au-dessus de l'autre, par ordre alphabétique.

A droite de chaque nom, il y aura un carré en blanc. L'électeur devra faire une croix vis-à-vis le nom du candidat pour qui il vote, et ce dans le carré en blanc au bout du nom.

Le vote est donné en secret. L'électeur est seul dans une chambre en présence de son Dieu et de sa conscience. Personne ne peut savoir pour qui il aura voté.

Voici du reste la loi elle-même, et il importe de la bien connaître.

149. Le bulletin de vote de chaque électeur sera un papier imprimé avec annexe, indiquant les noms et la description des candidats, inscrits alphabétiquement dans l'ordre des noms de famille, ou des prénoms pour les candidats qui ont le même nom de famille.

Les noms et la description de chaque candidat seront indiqués sur le bulletin de vote, tels qu'ils auront été mis sur le bulletin de présentation.

Voici un modèle :

BULLETIN DE VOTE.

Election pour le district électoral d 18 .

	DUREAU,	
1	(Jean Dureau, ville de Sorel, comté de Richelieu, marchand.)	
	MEUNIER,	
2	(Joseph Meunier, cité de Montréal, 10, Rue Fontaine, Montréal.)	
	RICHARD,	
3	(Antoine Richard, paroisse de St. Henri, comté de Lévis, cultivateur.)	X
	RICHARD,	
4	(Joseph Richard, ville de Lévis, comté de Lévis, avocat.)	

157. La votation se fera dans une salle ou dans un édifice d'un accès facile, ayant une porte pour l'admission des votants et, si c'est possible, une autre porte par laquelle ceux-ci pourront sortir après avoir voté.

158. Un ou deux compartiments seront ménagés dans la salle de votation, et installée de manière à ce que chaque votant soit soustrait à la vue, et puisse marquer son bulletin de vote sans interruption ou intervention de la part de qui que ce soit.

160. Pendant tout le temps que le bureau restera ouvert, nul ne sera admis à se tenir dans la salle où se donneront les votes, en sus du sous-officier rapporteur et du greffier du bureau de votation, que les candidats, et leurs agents en nombre n'excédant pas deux pour chaque candidat.

A défaut d'agents d'un candidat, deux électeurs pourront représenter tel candidat, sur leur demande à cet effet.

161. L'un des agents de chaque candidat, ou en l'absence de tel agent, l'un des électeurs représentant un candidat en vertu de la section précédente, prêtera serment de garder le secret sur les noms des candidats en faveur desquels les électeurs pourront marquer leurs bulletins de vote en leur présence.

162. A l'heure fixée pour l'ouverture du bureau de votation, le sous-officier rapporteur et le greffier du votation, en présence des candidats, de leurs agents ou des électeurs présents, ouvriront la boite du scrutin et constateront qu'elle ne renferme ni bulletin de vote, ni papier quelconque.

La boite sera immédiatement fermée à clé, et la clé restera en la possession du sous officier rapporteur.

166. Chaque électeur étant introduit, un seul à la fois par chaque compartiment, dans la salle où se tient le scrutin, déclinera ses noms, prénoms et occupations qui seront enregistrées sans délai sur un cahier de votation tenu à cet effet par le greffier du bureau de votation.

166. Si ce nom se trouve sur la liste des électeurs pour l'arrondissement de votation de ce bureau, la votant recevra du sous-officier rapporteur, un bulletin de vote sur le dos duquel celui-ci aura préalablement apposé ses initiales et sur l'annexe un numéro correspondant à celui du nom du votant sur le cahier de votation.

L'électeur en recevant le bulletin de vote, se rendra immédiatement dans un des compartiments du bureau, et y marquera son bulletin en faisant une croix ou autre marque sur le côté droit en regard du nom du candidat en faveur duquel il veut voter ; après quoi il le pliera et le remettra au sous officier-rapporteur.

Cet officier constatera par l'examen de ses initiales et du numéro, sans le déplier, que ce bulletin de vote est le même que celui fourni par lui au votant, et après avoir détaché et détruit l'annexe, le déposera immédiatement et en présence du votant, dans la boite du scrutin.

172. Le sous-officier-rapporteur, à la demande de tout électeur qui ne sait pas écrire ou lire, ou qui, pour cause de cécité ou autre infirmité physique, est incapable de voter en la manière prescrite par cet acte, aidera cet électeur :

1. En lui marquant son bulletin de vote en faveur du candidat que l'électeur nommera, et ce, en présence seulement des agents assermentés, selon le cas ; et,

2. En déposant le bulletin dans la boite de scrutin.

180 Nul électeur n'emportera son bulletin de vote hors du bureau de votation, sous peine d'être *ipso facto* privé de son droit de voter, et en outre d'une amende n'excédant pas deux cents piastres ou d'un emprisonnement n'excédant pas six mois à défaut de paiement.

181. Nul n'engagera, directement ou indirectement, un votant à déployer son bulletin après qu'il l'aura marqué de manière à faire connaître le nom du candidat pour ou contre lequel il a ainsi marqué son bulletin de vote.

Chicoutimi.

Le 11 mai courant, la cour des élections renvoyait la pétition dans la contestation d'élection de Chicoutimi, parce que le pétitionnaire, étant requis de faire le dépôt de $1,000.00 exigé par la loi de 1875, ne s'était pas conformé à cette requisition.

Nous sommes surpris que, pour ce simple dépôt de $1,000.00 qui devait revenir au pétitionnaire s'il prouvait ses allégués, on ait renoncé à la poursuite et cessé de faire la guerre à M. Cimon.

A vrai dire, toute cette affaire, du commencement à la fin, fait peu honneur au gouvernement fédéral, qui s'est prêté avec une complaisance inouïe à toutes les exigences de son ami, le député pauvre et nécessiteux. M. Gagné, notaire, l'officier-rapporteur choisi spécialement par M. Tremblay, est le père de M. Gagné, avocat, le candidat malheureux de 1869, et est neveu de M. Tremblay lui-même. Ces titres désignaient bien M. Gagné, notaire, à la charge d'officier-rapporteur dans cette élection ; mais il en avait un autre, celui de l'expérience : en effet, n'était-il pas du nombre des députés-officiers-rapporteurs qui, en 1852 ou 53, se sont si tristement rendus célèbres, et ont été condamnés à l'emprisonnement par un vote de la chambre ?

M. Gagné s'est trouvé à la hauteur de sa position ; aussi a-t-il, pour des raisons futiles, défranchisé quatre paroisses qui étaient soupçonnées devoir voter unanimement pour M. Cimon.

Malgré ces injustices, M. Cimon a été élu par plus de 400 voix de majorité. Surpris d'un tel résultat, et ayant vu, pendant l'élection, les amis de M. Cimon travailler avec ardeur, donnant tout leur temps et toutes leurs peines pour faire réussir l'*homme de leur choix*, on s'est dit : On n'arrive pas à pareil résultat sans corruption ; d'ailleurs, nous trouverons bien moyen de découvrir un acte de fraude quelque part : contestons l'élection. Et, de fait, on s'est mis à l'œuvre ; mais, après dix-huit mois de recherches, n'ayant pu trouver un seul témoin dont le témoignage aurait pu faire annuler l'élection, on n'a pas osé faire le dépôt de $1,000,00, qui eût été chose perdue, et, partant, on a abandonné cette contestation insensée.

Il est bon de remarquer que le parti des Chinois ne peut se payer d'aucune raison pour cet abandon. Pendant les deux sessions que M. Cimon a passées en chambre, le jeune et distingué, député de Chicoutimi a montré qu'il ne craignait pas la contestation dont on le menaçait, et qu'il n'avait aucunement besoin des faveurs du gouvernement. Ses votes et ses discours en font preuve. M. Tremblay, dont l'élection est aussi contestée, (l'enquête au mérite a été, à sa demande, remise au 5 juillet,) pourra-t-il en dire autant ?

Causerie politique.

[*Suite.*]

ÉCOLE COMMUNE.

La sécularisation de l'école ne s'entend pas seulement de l'éloignement du prêtre de l'enseignement, mais encore de l'interdiction au professeur de parler religion dans ses classes. Le maitre de l'école séculière doit être athée en pratique, et il sera plus utile qu'il le soit en principe comme plus apte à se soumettre aux exigences de la loi. Si dans son A B C, son histoire ou sa géographie, il rencontre le nom de Dieu, il doit en éviter l'explication, de peur de tomber dans quelque théorie religieuse. Si, par hazard, un élève vient à prononcer le nom de Jésus ou de Jéhovah, il doit admonester l'audacieux qui viole la loi de l'Etat. L'école sécularisée est donc celle où, du matin au soir, on courbe l'intelligence de l'enfant vers la matière, et où l'importance du temporel, sans cesse dans le discours, amène le mépris de l'éternité.

La sécularisation de l'enseignement dérive de la sécularisation de la société ; les pères sécularisés voulaient séculariser les fils, en d'autres termes, une génération impie voulait engendrer une génération semblable à elle.

Cette erreur, la plus dangereuse que l'esprit du mal ait pu inventer, est contraire aux traditions de l'Eglise, contraire au raisonnement, et n'a été dirigée que contre la religion catholique.

1° *Tradition de l'Eglise.*—Dès les premiers âges du christianisme, alors que les seules écoles tolérées par la Rome païenne prêchaient la doctrine des dieux, l'instruction de l'enfance se faisait sur tout par les parents. Saint Jérôme nous a transmis dans ses plus minutieux détails le plan de l'instruction chrétienne. On apprenait aux enfants à lire à l'aide de lettres de bois, et les premiers livres qu'on leur mettait en mains, et qu'on leur faisait même apprendre par cœur, étaient les psaumes. Venaient ensuite les parties historiques de la bible accompagnées d'explications. A mesure que l'âge et l'instruction se développaient en eux, on leur fesait étudier les livres sapientiaux, ceux des prophètes, puis les actes des martyrs et la vie des saints. On n'envoyait aux cours d'humanité profane que les jeunes gens ayant atteints l'âge du développement, ainsi saint Bazile et saint Jérôme ne fréquentèrent l'école de Libanius, d'Athènes et de Donat de Rome qu'à l'âge de 18 ans. C'est ainsi que furent formés plusieurs de ces génies puissants qui, dans les premiers siècles, soutinrent si vaillamment la cause du christianisme.

A mesure que l'influence romaine recule avec ses idoles devant les barbares, le clergé prend l'éducation sous son égide. On peut suivre dans Ozanam ce travail providentiel qui transmet au catholicisme les débris de l'école de ses persécuteurs.

Au moyen-âge les lettres et l'instruction se retirent dans les monastères. Tandis que suzerains et seigneurs faisaient assaut de force et de bravoure dans les tournois et sur les champs de bataille, les sources vives de l'instruction s'épanchaient des couvents et poliçaient peu à peu les mœurs barbares de ces temps éloignés. La gloire des universités de France, d'Irlande et d'Espagne, avec leurs milliers d'élèves, est parvenue jusqu'à nous, et les bornes de l'esprit humain furent reculés à des hauteurs jusque là inconnues.

Plus tard, dans tous les pays chrétiens, le clergé continue à avoir la haute main sur l'école, et les rois lui confient l'éducation de leurs enfants. Partout des ordres religieux se fondent, des couvents s'ouvrent pour continuer l'oeuvre de l'enseignement religieux. Barnabites, Jésuites, Oratoriens, Doctrinaires, Sulpiciens, prêtres séculiers rivalisent à l'envie, et de leurs écoles sortent Pascal, Corneille, Racine, Fléchier, Boileau, Cervantès, Lope de Vega, Donoso Cortès.

En revanche, on dirait qu'une espèce de langueur a frappé l'esprit humain depuis qu'en France on parle des priviléges de l'Université. Les agioteurs de la bourse, les juifs du crédit ont remplacé les penseurs du moyen-âge, et la voix du ténor, les trucs du comédien, les formes séduisantes de l'actrice ont plus de prix aux yeux d'un peuple matérialisé que les grands problèmes de la philosophie.

Où donc est le temps où un Origène compilait la collection réellement effrayante des œuvres de son génie ; où un Tertullien lançait au paganisme les flèches brûlantes de son éloquence ; où un Chrysostôme suspendait à ses lèvres un peuple de croyants ; où un Augustin traçait en caractères indélibiles les limites de la cité de Dieu et de la cité du monde !

Où est le temps où Jean de Vicence faisait à sa parole tomber les armes de deux cent mille combattants ; où Pierre l'hermite, au cri de " Dieu le veut," lançait sur l'Occident un milions de croisés ; où un Michel-Ange, un Titien, un Raphaël, un Rubens donnaient la vie aux fresques des églises ; où un Thomas d'Aquin plongeait son regard si loin dans la nature divine que Jésus lui-même lui disait : "*bene locutus es de me, Thoma ?*"

Où est le temps où Massillon, au bruit de la trompette du jugement dernier, faisait lever dans la terreur les fidèles d'une cathédrale ; où Bossuet, sur les dépouilles d'un reine, prêchait le néant des choses humaines ; où Racine transportait dans la langue française les chants inspirés du psalmiste ?

Qu'a donc notre siècle, si fier de ses progrès, à opposer à toutes ces gloires ? Un Victor Hugo, dont le génie se tord dans de vaines convulsions, et qui, au moment où il semble qu'il va prendre son essor, tombe les *deux ailes cassées* sur le *sapin du trône*. Un Lamartine, qui, dans un style où l'harmonie remplace trop souvent l'idée, chante les folies de sa jeunesse et les appâts de sa mère. Puis, autour de ces deux étoiles, pataugent des impies vulgaires jetant à la presse leurs obscurs blasphèmes. La chaire chrétienne elle-même ne fait plus entendre que des accents affaiblis, et la théologie lutte plus avec les armes de la vérité qu'avec celles de l'éloquence contre le flot montant de l'erreur.

Que lèguera donc ce siècle à ses héritiers ? Une connaissance plus étendue des lois qui régissent la matière, une application plus grande de la vapeur, de l'électricité. Il laissera le picrate de potasse, la nitro glycerine, le fulmi-coton, les boulets coniques, les mitrailleuses et différents autres moyens de détruire nos semblables ; mais pour l'intelligence : rien ou presque rien. Et ces hommes si fiers de voyager sur les ailes de la vapeur, de transmettre leurs pensées avec la rapidité de l'éclair, quels monuments signaleront leur passage ? Quelques châteaux de cartons, un tunnel sous une montagne, un canal qu'un barbare avait déjà percé. Qu'ils aillent, ces ingénieurs, ces architectes, ces hommes de tous les arts, contempler les pyramides et le sphinx de l'Egypte, les ruines de Thèbes, de Babylone et de Ninive, qu'ils se prosternent sur le marbre de nos antiques cathédrales, aux pieds des chefs-d'œuvre de la statuaire, et ils comprendront que dans leur triomphe sur la matière ils ont en partie perdu d'un côté ce qu'ils ont gagné de l'autre. Avec tous leurs succès, ils ont, en définitive, diminué la moyenne de la vie humaine, fait de l'ouvrier un rouage de leurs machines, écarté l'homme de son but, et par là augmenté son malheur et le nombre des suicides.

S'il est un pays qui ne peut se plaindre de l'influence du prêtre sur l'éducation, c'est avant tout le Canada. Si nos lettres n'ont pas jeté de lueurs plus brillantes, cela est dû plutôt aux circonstances qu'au zèle de notre clergé. Nul pays au monde ne peut rivaliser avec le nôtre pour la facilité de l'instruction supérieure. Jusque parmi les déshérités de la fortune, nos prêtres ont été chercher les talents en herbe pour leur procurer les bienfaits d'une éducation gratuite. Que d'hommes bien posés dans notre politique, dans nos professions libérales, doivent leur instruction à cette louable charité. C'est encore à nos prêtres que nous devons la fondation de la seule université de notre langue que nous ayons au pays.

L'instruction supérieure a certainement concouru pour sa large part dans la sauvegarde de notre nationalité. Comme ce n'était que le temps qui pouvait façonner notre nature aux exigences manufacturières et commerciales, moyen le plus puissant d'influence en Amérique, il fallait nous mettre en état d'accaparer en attendant les professions libérales. L'instruction supérieure fut le moyen de nous faire jour à travers cette race d'aventuriers entreprenants qui vinrent se partager nos dépouilles. Grâce à d'humble prêtres sans autre ressource que leur zèle, des foyers de science et de piété surgirent sur tous les points du pays, et l'esprit national continua à se développer sous les humbles toits de nos petits séminaires. De là nous vinrent ces hommes dont nos annales ont enrégistré les luttes glorieuses pour la revendication de nos droits. Ces institutions ont satisfait au besoin le plus pressant de l'époque et nous ont garanti jusqu'à ce jour la supériorité littéraire. Elles ont, malgré notre infériorité numérique, placé des hommes de notre race sur le premier plan de notre histoire.

Lorsqu'il s'agit des traditions de l'enseignement religieux de notre pays, il est impossible de passer outre sans mentionner les admirables écoles des Frères de la doctrine chrétienne, où une portion si notable de l'enfance pauvre reçoit chaque année les rudiments des lettres. Nous avons toutefois un regret à exprimer, c'est que leur nombre trop restreint n'ait pas permis à ces artisans de l'éducation de se répandre plus dans nos campagnes. La cause de la morale y eût gagné autant que celle des lettres, et nous pouvons dire, d'après ce que nous avons vu récemment sous les murs de Paris, que la cause du patriotisme n'y eût pas souffert.

On fait aujourd'hui le reproche à l'instruction de notre province de trop pousser la jeunesse vers les carrières encombrées des professions libérales, mais il faut s'en prendre surtout au goût de notre population. Il est naturel que l'enseignement classique soit plus spécialement du domaine du prêtre ; cependant notre clergé a fait des efforts réels pour donner à notre jeunesse les connaissances qui lui permettent de s'élancer dans les sentiers trop peu battus du commerce, des arts et de l'agriculture. Le collége commercial de Saint-Laurent, celui de Lévis sont dirigés par des prêtres ; c'est une même pensée qui a présidé à la distribution particulière des études du collége de Sainte-Anne et qui y a jeté les bases d'un collége agricole. Nous avons encore les académies commerciales des Frères de la doctrine chrétienne, et nous voyons que ces derniers concourent puissamment à la création d'une école des arts et métiers que l'influence gouvernementale seule a bien de la peine à faire réussir.

Si la philantropie libérale poussait un homme à fonder à même ses ressources une institution enseignant à des milliers d'élèves ; si cet ami de l'enfance retranchait tous les jours sur son nécessaire pour asseoir sur des bases beaucoup plus larges une maison pour l'éducation de l'autre sexe, et si, malgré tout, le même homme travaillait encore dans l'ombre à doter notre ville d'un collége commercial là où le besoin s'en fait le plus vivement sentir, que d'encens brûlerait dans les colonnes du journalisme libéral ! La chose existe, seulement le mobile n'est plus la philantropie, c'est la charité chrétienne et la charité ne réclame que l'obscurité.

OSCAR.

(*à suivre*)

Nous avons reçu une brochure qui résume les griefs du président du chemin de fer du Nord contre M. le général Seymour, ex-ingénieur-en-chef. Nous hésitons, pour le moment, à informer nos lecteurs du contenu de cet écrit. M. le colonel Rhodes a montré de l'énergie et de la force morale en divulguant les faits qui sont venus à sa connaissance. Les lettres des ci-devant contracteurs américains établissent qu'il avaient fait un certain marché qui mettait la compagnie dans une position déloyale, et que c'est un bonheur pour Québec d'en être débarrassé. Les données à notre disposition ne nous permettent pas d'aller au delà quant à présent. Pour la direction, ces renseignements contenus dans la brochure sont privilégiés ; la compagnie a fait son devoir et elle a rendu justice au public.

Une centaine de jeunes gens viennent de fonder à Saint-Jérôme, comté de Terrebonne, une société de discussion dont le but est de répandre l'instruction parmi le peuple, par l'étude et la discussion des questions d'intérêt public. Cette société a eu l'heureuse idée de s'appeler " club Morin," en souvenir des services rendus à ce comté et au pays par l'hon. Auguste Norbert Morin. Sa devise est " sans peur et sans reproche." Nos meilleurs souhaits.

L'*Etoile du Nord* vient d'entrer dans sa 2ème année d'existence. Nos félicitations et nos souhaits de longue vie à ce vaillant champion du rapatriement.

La commission chargée de faire rapport au sujet des droits des incendiés de Québec et de leurs droits à une remise partielle ou complète de leur emprunt, a commencé ses travaux et entend les pousser avec vigueur. Nous avons la certitude que les incendiés recevront justice et protection.

Le projet de jeter sur le Saint-Laurent un deuxième pont, à Montréal, fait de nouveau le thème de la discussion.

Petit Bulletin.

La fête de la Pentecôte a été célébrée avec grande pompe à la basilique, hier. Mgr l'archevêque a officié pontificalement, et M. Cyrille Légaré a prononcé le sermon. Le chœur de la basilique a chanté, avec orchestre, la messe de Cherubini dite "messe du sacre de Charles X." A l'office du soir, l'autel et tout le chœur étaient éblouissants de lumière.

—ooo—

Le *Polynesian*, de la ligne Allan, parti samedi matin pour Liverpool, a échoué vers 5 heures, le même jour, vis-à-vis la pointe Saint-Thomas, à douze lieues de Québec, pendant une *tempête de neige*. Deux remorqueurs ont été envoyés à son secours dans la journée d'hier. Il s'est dégagé ce matin, à 6 heures, et s'est de suite remis en route. Le vaisseau n'a souffert aucun dommage. LL. EE. le gouverneur-général et lady Dufferin, sont, comme chacun sait, au nombre des passagers du *Polynesian*.

Cet accident, si léger qu'il soit, prouve que le problème de la navigation du Saint-Laurent pendant l'hiver est loin d'être résolu.

—ooo—

Les derniers numéros de l'*Univers* nous apprennent la mort d'une femme bien connue des touristes français et canadiens qui ont visité Rome. Madame Rosa, la marchande de la *via Chiara*, était d'une extrême obligeance pour les étrangers. Sa grande piété et les services journaliers qu'elle rendait aux pèlerins de la Ville Eternelle étaient connus au Vatican où elle jouissait d'une estime justement méritée.

M. le chevalier Paolo Mencacci, correspondant du *Courrier du Canada* et directeur du journal *Il divin Salvatore*, a présenté au souverain-pontife une adresse dont on trouvera le texte dans une autre colonne.

———ooo———

M. Cyrias Pelletier, avocat bien et avantageusement connu de cette ville, a décidément posé sa candidature à Témiscouata. Les électeurs de ce comté ne sauraient guère placer leurs intérêts en des mains plus intègres ni plus habiles.

———ooo———

Nous apprenons avec satisfaction que les conservateurs du beau comté de Champlain ont choisi M. Saint-Cyr pour leur candidat aux prochaines élections du parlement local. Peu d'hommes possèdent plus que M. Saint-Cyr les qualités qui font un bon législateur. A un caractère extrêmement honorable s'ajoute, chez le futur député de Champlain, un esprit très-cultivé et une connaissance parfaite des besoins du comté. Nous félicitons nos amis de leur excellent choix.

———ooo———

La candidature de M. Giroux devient de plus en plus poupulaire dans Québec-centré. Nous espérons que M. Giroux cèdera aux instances qui lui sont faites de toutes parts, et qu'il consentira à se laisser mettre en *nomination*. Quoique jeune encore, l'échevin du quartier Saint-Pierre a déjà acquis un somme considérable d'expérience ; son talent naturel pour la parole et son intelligence peu commune le rendent apte à rendre de grands services à notre ville et au pays.

———ooo———

La *Minerve* et le *Bien Public* font, depuis quelques jours, assaut d'articles humouristiques. M. de Celles, croyons-nous, tient la plume dans la *Minerve*, et ses articles sont d'une verve, d'une *fantaisie* achevées. Les confrères du *Bien Public*, très-forts sur l'invective, n'ont pas ce genre de talent.

———ooo———

M. Fabre publie dans l'*Opinion Publique* un écrit intitulé : *La chambre locale à vol d'oiseau*. Il nous semble avoir déjà entendu cet air-là. C'est toujours le même esprit, très-réel, mais décidément très-monotone. Le jeune sénateur, comme tous les grands écrivains et les grands artistes, aura peut-être sa *seconde manière :* il serait temps qu'il y entrât. Au reste, l'article de l'*Opinion Publique* est fort aimable en lui-même et ne ressemble en aucune façon aux récents et odieux articles de l'*Evénement* sur les hommes et les choses de Manitoba.

———ooo———

La compagnie de lithographie Burland-Desbarats vient de tirer deux ou trois exemplaires d'un tableau en chromo-lithographie représentant la goëlette du gouvernement "La Canadienne," et elle se propose d'en faire un tirage régulier aussitôt que quatre cents personnes auront signé des listes de souscriptions mises en circulation dans différentes parties de la province. Une de ces listes a été déposée au bureau de M. Léger Brousseau, rue Buade, où l'on est invité à aller inscrire son nom comme souscripteur. Le prix de chaque exemplaire du tableau est de $2.50, et la dimension du tableau lui-même est de 18 x 25. Le dessin en a été exécuté par un artiste habile, sous la direction de l'hon. P. Fortin, ex-commandant de "La Canadienne," et tout, jusqu'aux couleurs, est de la plus exacte fidélité.

———ooo———

Le *Nouveau-Monde* a reçu le désabonnement et la censure et les menaces de M. Jetté. Notre confrère y répond par quelques mots d'histoire et le récit des exploits chinois.

Mais pourquoi les journaux rouges ne parlent-ils pas, eux aussi, des Chinois ? un million, ça en vaut la peine.

Attendent-ils de nouvelles instructions d'Ottawa ou de la Chine pour se dire : *jappons*.....?

Son Excellence l'honorable John Crawford, lieutenant-gouverneur de la province d'Ontario est mort des suites d'une congestion pulmonaire dans la nuit de vendredi à samedi dernier.

Nous regrettons aussi d'apprendre la mort de M. James O'Reily, avocat distingué du barreau de Kingston, Ontario.

INFORMATIONS.

S. G. Mgr Taschereau, a visité le couvent et le collége de Lévis, vendredi. Sa Grâce est restée une partie de la journée à Lévis.

Monseigneur Faraud est arrivé d'Europe et est reparti pour les missions du Nord-Ouest, en compagnie du chanoine Hicks et du rév. M. Paulin, du palais épiscopal de Montréal, qui se rendent dans la province de Manitoba.

La ligne de nuit des steamers entre Montréal et Ottawa, commence à fonctionner ce soir.

La brochure de M. l'abbé Villeneuve contre Chiniquy sous le titre de "Contre-poison" a atteint sa troisième édition. 85,000 exemplaires ont été vendus.

Sir John MacDonald est revenu à Ottawa depuis quelques jours.

Avant-hier 567 immigrants sont arrivés à la station des Tanneries. Ce sont presque tous des agriculteurs anglais et irlandais. 37 sont demeurés à Montréal.

Le séminaire de Sainte-Thérèse célébrera, le 23 juin, le 50ième anniversaire de sa fondation.

Les plans d'embellissement du carré du Parlement, à Ottawa, sont prêts, et les travaux seront poussés avec vigueur. Il y aura trois escaliers pour arriver à la bâtisse centrale, l'un de 50 et les deux autres de 34 pieds de largeur.

NOUVELLES D'EUROPE.

(par le câble transatlantique.)

Paris, 14 mai.

M John Lemoinne a été élu membre de l'Académie française.

Santander, 13 mai.

Les carlistes bombardent Gustaria. Le fort et cinq vaisseaux de guerre ont répondu aux assiégeants par un feu vigoureux.

Des renforts ont été dépêchés vers la ville.

Rome 14 mai.

Le Sénat a voté une pension à Garibaldi.

Rome, 15 mai.

Le cardinal Cullen est arrivé de Berlin.

Vienne, 15 mai.

L'empereur François Joseph, après un voyage fait dans les différents états de sa puissance, vient de rentrer à Vienne où il a été reçu avec enthousiasme par le peuple.

Paris, 15 mai.

Aujourd'hui, l'Assemblée Nationale a rejeté en principe les clauses de la loi sur les banques d'épargnes, sur quoi le comité qui en était chargé l'a retiré. La chambre s'est ajournée à mardi.

Une dépêche de Peshawur, Afganistan mande que cette ville a été visitée par une malheureuse conflagration qui a détruit une moitié de la ville. Le magasin contenant le dépot de poudre fut pour un moment en danger, mais heureusement que les flammes furent éteintes à temps.

Paris, 16 mai.

Le comte de Chambord a adressé une lettre à M. DeBelcastel, député à l'Assemblée pour la Haute Garonne, dans laquelle il déclare qu'il croit encore que la monarchie sera rétablie en France.

Les carlistes ont abandonné le siége de Gustaria et se préparent à attaquer Rentaria.

Rome, 16 mai.

Le journal *La Voce Della Verita* a été suspendu pour avoir publié l'adresse du Pape aux pèlerins allemands.

Berlin, 16 mai.

Les prêtres emprisonnés à Posen et dans les villes voisines ont été mis en liberté.

FAITS DIVERS.

—Le maire de Québec, M. Murphy, a eu l'obligeance de nous envoyer une invitation à accompagner LL. EE. lord et lady Dufferin jusqu'à bord du *Polynesian*, samedi dernier. Le vapeur *Saint-George* avait été loué pour la circonstance par Son Honneur le maire, et, n'eût été le mauvais temps, la démonstration organisée avec une si parfaite bonne grâce eût sans doute été couronnée d'un éclatant succès.

A LA BASILIQUE.—M. C. Lavigueur s'est fait entendre hier à la basilique Notre-Dame. Il a rendu avec infiniment d'expression la grande et belle mélodie de Gounod sur le premier prélude de J. S. Bach, accompagné de l'orgue, de l'orchestre et du chœur. L'ensemble a été grandiose.

Mesdemoiselles Nancy et Antonia Dessane prêtent aussi le concours de leurs voix sympathiques et cultivées aux exercices du mois de Marie. Elles ont rendu d'une manière ravissante, hier soir, le duo *Quis est homo* de Rossini.

Madame Legendre, que nous n'avions entendue de longtemps, a également chanté hier soir à la basilique. Elle a interprété une composition de Haydn de manière à mettre en relief toutes les qualités de sa belle et riche voix d'alto.

NOMINATION.—Par un ordre de Son Excellence le gouverneur-général, L. P. Bernard, écr, notaire, a été élevé au grade de capitaine de la compagnie No. 5, bataillon de Porneuf.

TEMPÉRATURE.—Samedi, toute la journée, nous avons eu à souffrir d'une tempête de vent et de pluie des mieux conditionnées. Impossible de maintenir un parapluie au-dessus de la tête jusqu'à ce que le vent se fût un peu apaisé, vers le soir. Le temps d'hier n'a guère mieux valu, car, à de fréquents intervalles, il a plu et le soleil est resté caché toute la journée. Ce matin, notre température va un peu mieux. Pas un nuage ne voile l'azur des cieux, comme diraient les romanciers. Cependant, on reconnaît sans peine les traces du mauvais temps, à considérer l'état pitoyable de nos rues.

POUR CHICOUTIMI.—Le bateau à vapeur *St. Laurent*, capt. M. Lecours, partira du quai St André à 8 heures, demain matin, pour le bas du fleuve, arrêtant à la baie des Ha ! Ha ! et aux autres ports de son service ordinaire.

NOMINATION.—M. S. B. Hamlin vient d'être nommé ingénieur en chef du chemin de fer du Nord. M. Hamlin a déjà fait ses preuves lorsqu'il conduisait des travaux importants sur le chemin de fer Intercolonial. Les ponts de Mill-Stream et d'Assametguagan en sont, entr'autres, un témoignage éclatant. Nous félicitons le bureau de direction de son heureux choix et nous sommes persuadé que, comme par le passé, M. Hamlin saura mener à bonne fin cette grande entreprise.

SOCIÉTÉ BIENVEILLANTE DE QUÉBEC.—A l'assemblée générale annuelle de la Société Bienveillante, tenue au "Mountain Hill House," jeudi, le 13 courant, les messieurs dont les noms suivent ont été élus officiers pour l'année courante :

Président.—M. Ls. Bourget.
Vice-Président.—M. Aug. Gabourry.
Trésorier.—M. Chs. Langlois.
Secrétaire.—M. L. A. Rochette.
Surintendant.—M. Ls. Guérard.
Intendants.—MM. Ls. Marois et J. B. Beaudoin.
Auditeurs.—MM. F. E. Juneau, J. M. Tardivel et Ed. Picher.
Comité de Direction.—MM. Ls. Duval, fils, H. E. Juneau, Ant. Lapointe, N. Rosa, Jos. Mathieu, Ls. A. Lamontagne, J. J. Auld, F. X. Laflamme, Geo. Ed. Piché.

L. A. ROCHETTE.
Secrétaire.

PROGRÈS.—Nous apprenons avec plaisir que MM. Réal Pelletier et Chs. Bernier viennent d'établir, dans la paroisse de l'Islet, une usine à vapeur pour manufacturer les roues, tourner le fer, etc., etc. ; de plus ils viennent de mettre en opération une scierie très-perfectionnée. Il ne reste plus qu'à applaudir à un aussi bel esprit d'entreprise.

CONFLAGRATION.—Mardi dernier, à North Shefford, une vaste grange appartenant à M. Joseph Cartier, a été détruite avec tout le contenu : onze belles vaches, une paire de chevaux, des sleighs, wagons, harnais et tous les ustensiles de la ferme, ainsi qu'environ dix tonneaux de foin. Les pertes s'élèvent à mille piastres.

———ooo———

COCOA D'EPPS.—Agréable et reconfortant.—La manière agréable avec laquelle ce breuvages et préparé, en a fait une nourriture favorite et générale. Faite uniquement avec de l'eau ou du lait bouillant. Chaque paquet porte l'inscription : "James Epps & Cis., Homœopathic Chimist, 48, rue Threadneedle, et 170, Piccadilly. Travaux pour la préparation de la nourriture, Voie Euston et Ville Camden, Londres.

———ooo———

Certificats des Machines a Laver Perfectionnée.

St. Agathe, Comté de Lotbinière, P. Q.,
27 Mars 1875.

MM. Dillingham & Berg, B. 210, Québec,

Messieurs.—C'est moins pour vous donner une recommandation que pour rendre service au Public, que je me rends à votre désir d'avoir mon opinion sur votre "Laveuse Complète." Lorsque votre Laveuse m'a été apportée, j'ai eu à essuyer tout le vocabulaire des récriminations de ma Ménagère. C'était de l'argent perdu, ces machines sont la ruine des filles, c'est trop difficile à faire fonctionner, etc. J'ai tout laissé dire, et je me suis de suite mis en frais de faire ajuster la Machine sur une cuve, j'ai ordonné de faire tremper, pendant une demie-heure du linge sale. J'ai fait chauffer une légère savonure, et j'ai fait mettre dans un drap, suivant les directions, une quantité considérable de serviettes, de cols très-salis, et de chemises, et j'ai mis la servante à mouvoir la machine et à y faire passer, pendant dix minutes ce *rouleau* ainsi composé. J'ai fait alors ouvrir le drap et ma ménagère a été forcée d'avouer qu'on ne pouvait mieux laver à la main. J'ai ensuite demandé combien il eût fallu de temps pour laver ce linge à la main, et on m'a avoué qu'il eût fallu près d'une demie-journée. Je puis donc, par expérience, recommander votre "Laveuse Complète," assurant qu'elle épargne beaucoup de savon et beaucoup de temps. J'ose assurer que la "Laveuse" repaiera son prix d'achat en moins d'une année.

Votre, etc.,

N. M. HUOT, Ptre.

Depuis plusieurs semaines que j'ai acheté la "Complète Laveuse Dillingham et Berg, Québec" je n'ai qu'à me féliciter de la manière dont on peut laver toutes sortes de linges, étoffes, tapis, etc., d'aucune longueur, sans le moins du monde déchirer, ou même forcer le tissu, et tout cela se fait en peu de minutes parfaitement, en un mot tout ce qu'on peut désirer en fait de lavage fini ; la "Complète Laveuse" de Messieurs Dillingham et Berg, le fait.

Pour rincer le linge il y a une "rinceuse," attachée à la cuve, cette "rinceuse" presse toute l'eau hors du linge, et peu de temps après étant suffisamment sèche il est prêt à être pressé en fer chaud.

FERD. GAUVREAU, Curé.
St. Flavien, 29 Mars 1875.

Grand-Tronc,—Chambres à Diner, Richmond. P. Q., 3 avril 1875.

MM. Dillingham & Berg, Québec.

Messieurs.—Après avoir fait l'essai de plusieurs Machines à laver, on me conseilla d'acheter l'une de vos lavouses, connues sous le nom de "Laveuses Perfectionnées." Je dois dire que j'en suis parfaitement satisfait et je suis maintenant convaincu qu'il n'est pas de machine à laver, égale à la votre dans le comté, pour épargner autant de travail et faire l'ouvrage aussi bien.

Je suis, votre obéis., serv.,

R. MARCH.
Québec, 28 Avril 1875.—3m 706

BULLETIN MARITIME.

Le *Polynesian* est parti samedi pour Liverpool et le *Manitoban* pour Glasgow.

Le navire *Lake St. Clair*, capt Coffey, de Glasgow, le 15 avril, est arrivé dans ce port à 3 heures vendredi après-midi, à la remorque du vapeur *Artic*. Il est parti à 10 heures du soir pour Montréal, remorqué par l'*Artic* et le *Dauntless*. Les *Ben Nevis* et *Lake Erie* sont partis pour Montréal le 1er à la remorque du *Conqueror* No. 2, et le second à la remorque du *Champion*.

Le capt. Dick, maitre du Hâvre est parti hier, par le convoi du matin, pour Matane. Il est accompagné d'un plongeur et il fera l'examen du vapeur *Chescapake* qui a fait côte à cet endroit.

Le *Prussian* a laissé ce port, samedi pour Liverpool, avec 42 passagers de cabine, 100 passagers d'entrepont et une carg gén.

Le *Polynesian* est parti samedi ayant entr'autres passagers que Lord et Lady Dufferin. Il s'est échoué sur la batture de St. Thomas et attend du secours pour repartir. Le navire est en bon état et les passagers sont bien.

Le second steamer de la malle le *Moravian*, est entré dans notre port ce matin, à 9.30. Il contient les dernières malles d'Europe.

Bulletin Commercial.

Le montant des droits perçu à la Douane de Québec, le 14 et 15 du courant est de $6393.13.

MARCHES MONETAIRES.

New-York, 2h p. m. 17 Mai 1875.

OR, 116
ECHANGE sterling 87
GREENBACKS 85¼ à 86

E. C. BARROW,
Courtier,
No. 2, rue du Fort.

IMPORTATIONS.

14 Mai.—Par le navire Lake Erie, Sclater, de Glasgow—21 ballots, 2 boites à J Hamel et Frère 18 ballots à Thibaudeau, Frère et Cie. 3 boites, 2 ballots à Wm McLimont 13 ballots à P Garneau et Frère. 598 barres de fer, 198 paquets do à G Samson.

15 Mai—Par le SS Severn, Robson, de Londres—2 caisses, 1 quart à Chinic et Beaudet. 1 caisse à J Louis et Cie. 6 boucauts de tabac à Beling, Mills et Pitl. 6 caisses de marchandises à John Musson et Cie. 8 caisses de livres à W H Carter. 47 ballots de marchandises à Chinic et Beaudet. 3 ballots de matériels d'imprimerie à E Vincent. 39 ballots de marchandises à N Turcotte. 2 do à T Donoghue. 4 do à F E Hamel. 6 do do à T Hudon. 5 do à Wm Drum. 1 do à D Morgan 3 do à P F Rhéaume. 2 do à S Hardy. 6 do do à J A Langlais. 6 caisses, do à Wm H LaRoche. 11 ballots do à B Houde et Cie.—Le reste de la carg pour Montréal.

Par le SS St Lawrence, Hyde, de Londres—52 ballots de marchandises à J Brown et Cie. 25 sacs de papier à T LeDroit. 3 ballots à F E Hamel. 2 do à Thibaudeau, Frère et Cie. 5 do à Simons et Foulds. 1 do à G Lamontagne. 37 caisses à J et W Reid. 2 caisses et 4 ballots de marchandises à Glover, Fry et Cie. 1 caisse à H J Gauvreau—Le reste de la carg pour Montréal.

PAR LE GRAND-TRONC.

14 Mai—1 caisse de marchandises à Wm McLimont. 6 ballots de machinerie à P Garneau et Frère. 1 caisse de marchandises à McCall, Shehyn et Cie.

PORT DE QUÉBEC.

ARRIVAGES.

14 Mai—Navire Lake Erie, Sclater, Glasgow, 29 mars, Carbray et Routh, carg gén.
— Ben Nevis, Service, Deal, 8 avril, pour Montréal
— Lake St Clair, Coffey, Glasgow, 14 avril, Carbray et Routh, carg gén pour Montréal
— Abeona, Grosart, Glasgow, 28 mars, Allans, Rae et Cie, carg gén pour Montréal
16 Mai—SS Severn, Robsod, Londres, 7 avril, viâ Plymouth, etc, etc, Ross et Cie, carg gén pour Québec et Montréal
— Earl of Lonsdale, McKenzie, Liverpool, 22 avril, pour Montréal.
Navire Strethearn, Jarman, Liverpool, 22 avril, pour Montréal
— Glenbervie, Dawson, Greenock, 30 mars, pour Montréal
— Lake Superior, Coffey, Liverpool, 6 avril, pour Montréal.
17 Mai—St Lawrence, Hyde, Londres, 20 avril, Ross et Cie, carg gén pour Québec et Montréal

EXPÉDIÉS.

14 Mai—SS Prussian, Ritchie, Liverpool, Allans, Rae et Cie
— Manitoban, H Wylie, Glasgow, do
Goelette Floride, Coulombe, Labrador, Hunt, Brock et Cie
— A W C, Allan, Paspebiac,——
— Lady Belleau, Savard, Miramichi, W et R Brodie.
15 Mai—SS Polynesian, Brown, Liverpool, Allans, Rae et Cie
Barque Somerville, Baker, Cork, Jno Burstall et Cie
Goelette Marie-Rose, Métivier, Antigonish, au maitre.

———ooo———

ARRIVAGES AU QUAI RENAUD.

Québec, 15 Mai 1875.

Barge Stella-Matutina, F Perusse, Montréal—Farine
Goelette Eugénie, Charlevoix, J Dugal, St Jean de l'Ile—Lest
— Notre-Dame de Bonsecours, J Larouche, Cacouna—Pommes de terre.
— St Patrice, T Charette, Rivière-du-Loup—Patates.
— Caroline, T Desaulniers, do—Patates
— Marie-Louise, Raymond, Rivière-du-Loup—Patates et bardeaux.
— North Bridge, D Levesque, Ile Verte—Bois
— Marinière, G Arcand, Matane—Bois

17 Mai.

Goelette Ideal, J Casse, Gaspé—Bois
— St Laurent, Jos Ouellet, Rimouski—Patates, bœuf, quarts vide
— Marie-Josephine, D Banville, Ste Luce—Patates et avoine
— Mary, J Joncas, Matane—Bois et futaille vide.
— Marie-Marthe, B Boulanger, Gaspé—Bois, peaux verte
— Hirma, J Desrosier, Ste Luce—Patates et avoine.
— Adélaide, N St Pierre, Bic—lest
— New Zealand, F Boisvert, Beauport—Fleur
— Ned, Bérubé, Bic—Bois et bardeau.

———ooo———

ARRIVAGES AU HAVRE DU PALAIS

Québec, 17 Mai 1875.

Goelette Castor, Dusseault, Ecureuils—Avoine
— Emelia, Delisle, Ste Croix—Briques
— Marie-Elize, D Harvey, Ile-aux-Coudres—Patates, œufs et bois.
— Marie-Vigilente, Frs Pelletier, St Roch—Patates, beurre et œufs.
— Tadousac, Gauthier, St Henri—Œufs et Bois.
— Apolinaire, Gingras, St Apolinaire—Bois
— Hermine, Z Gagnon, Baie St Paul—Bardeaux.
— Marie-Délima, G. Vézina, Ile-aux-Grues—Œufs
— Eugénie, E Tremblay, Eboulements—Bois
— Marie-Malvina, P Gauthier, St Irénée—do
— Elie, C Debien, Mille Vache, —do
— Marie-Sophie, X Cloutier, Château—Madriers et planches.
— Le Romain, Belanger, Kamouraska—Bois
22 Bateaux avec Bois, avoine et croûte.

LOTERIE
—DE—
Notre-Dame de Lourdes
DATE DU TIRAGE.

Plusieurs personnes hésitent toujours à croire que le Tirage des Billets de la Loterie de Notre-Dame de Lourdes aura lieu le 22 juin prochain. Ce Tirage ne sera pas remis à une autre date ultérieure. Il aura lieu définitivement le

22 JUIN PROCHAIN.

et pas au-delà. La parole donnée est une chose sacrée, nous y tiendrons,

H. R. LENOIR, Ptre., S. S.

N. B.—Le tirage aura lieu à 9 hr du matin, dans la grande salle au dessus des écoles St Jacques, coin des rues St Denis et Ste Catherine. Il y a encore beaucoup de billets à vendre.

On pourra se procurer des billets, en s'adressant soit à L. O. Hétu, écuyer, notaire, rue St. Jacques, No. 16, soit au Révd. M. H. R. Lenoir, au Presbytère de l'Eglise St. Jacques, rue Ste. Catherine, No. 473.

Il y a des dépôts de ces billets chez MM. Fabre et Gravel, rue Notre-Dame, No. 219.

Chez MM. Chapleau et Labelle, rue Notre-Dame, No. 174.

Chez M. Perry, coin des rues Craig et St. Laurent.

On donne le dixième à ceux qui achètent 10 billets à la fois. Ainsi pour 10 billets $2,25 pour 20 $4.50.

Les personnes qui désireraient nous aider à placer de ces billets sont priées de s'adresser au Révd. M. H. Lenoir, Montréal, rue Ste. Catherine, No. 473.

On donne le dixième aux personnes qui nous aident à vendre de ces billets.

Nous prions les personnes qui nous aident à placer ces billets de vouloir bien nous renvoyer dans les premiers jours de juin, tous ceux qu'elles n'auraient pu vendre, arrivant cette époque.

Il y un dépôt de ces billets chez M. LEGER BROUSSEAU, No. 7, Rue Buade, Québec.
14 Mai 1875. 559

HARMONIUMS
—DE—
Mason & Hamlin.
MODÈLE No. 29.

ORGUE à deux Claviers, à pédalier, 3 jeux à anches ou languettes ; jeux à tuyaux dorés, douze régistres ; 1 prestant (aigu) ; 2 prestant (grave) ; 3 montre (aigu) ; 4 montre (grave) ; 5 hautbois (aigu) ; 6 hautbois (grave) ; 7 bourdon (aigu) ; 8 bourdon (grave) ; 9 accouplement du pédalier au grand-orgue ; 10 violoncelle (pédalier) ; 12 bourdon (pédalier.)

Le clavier supérieur comprend des jeux de 4 pieds et de 8 pieds ; le second clavier comprend des jeux de 8 pieds et de 16 pieds. Les deux jeux indépendants du pédalier sont de 8 et de 16 pieds. Pédalier de 27 notes. Soufflets perfectionnés avec levier en arrière pour un soufflеur ou pédales à souffler pour l'exécutant, à volonté. Boite d'expression (*swell*). Clavier, tuyaux, dorures, etc., du dernier fini, siége en noyer noir pour l'exécutant.

Le soussigné ayant importé en décembre dernier l'un de ces magnifiques orgues pour l'une des églises de cette ville et le conseil de cette congrégation ayant décidé d'en acheter un plus considérable, cet orgue se trouve maintenant à la disposition du soussigné, et sera vendu comptant ou à des suretés satisfaisantes.

C'est une belle occasion de se procurer un bon instrument, excellent pour une Chapelle ou Eglise pouvant contenir 600 personnes. La lecture des certificats suivants suffiront à convaincre toute personne impartiale désirant s'assurer des vrais mérites de cet instrument.

DE ED. A. BISHOP,

J'ai fait l'essai de l'harmonium en question et l'ai trouvé l'un des meilleurs instruments dans ce genre. Il est en état parfait, et les jeux, ceux des pédales en particulier, sont très-beaux et d'un puissant effet Pour une petite église ou chapelle on ne saurait trouver un instrument préférable pour remplacer.

ED. A. BISHOP,
Organiste de la Cathédrale Anglaise.

Comme on m'a demandé mon opinion sur les qualités de l'orgue mis en vente par M. Morgan, je me prononce sans hésitation, d'autant mieux que j'ai eu l'avantage pendant douze mois d'en avoir un de ce genre en ma possession. Ayant exprimé mon sentiment au sujet de ce formidable rival, je ne puis mieux faire que de me servir des propres termes du Marquis de Pontecaulant à la dernière exhibition : Les Harmoniums que MM. Mason et Hamlin ont exposés à la dernière exposition sont des modèles de goût et de beauté. Nous en avons remarqué un en particulier (style 29) ayant deux claviers, un clavier à pédales, 12 jeux, et nous avons été frappés de leur ressemblance avec le son de l'orgue. Le ton de ces harmoniums est riche et sonore, et la facilité du jeu de leur clavier permet une très grande facilité dans l'exécution. J'entre complètement dans cette manière de voir, et j'ajoute simplement que dans cette appréciation l'on n'a pas énuméré la moitié des bonnes qualités que possèdent ces harmoniums.

F. C. HATHERLEY,
Organiste de l'Eglise St. Mathieu, Québec.

Des principaux Organistes des grandes Eglises de Paris, France.

Nous, soussignés, avons le plaisir de déclarer que les Harmoniums de MM. Mason et Hamlin possedant toutes les améliorations désirables. La *pression automatique* de l'air est merveilleuse, et cet instrument est pour la puissance et l'ampleur du son supérieur à tout ce qui a été entendu jusqu'à présent.

Nous recommandons d'une manière toute spéciale ces harmoniums à cause de leurs excellentes qualités : ils sont sans rivaux pour l'exécution de la musique sacrée, et deviennent dans les salons l'auxiliaire indispensable du Piano-Forte.

EDOUARD BAPTISTE, professeur au Conservatoire Impérial de Musique, et organiste de l'église St. Eustache, à Paris.
AUGUSTE DURAND, organiste de l'église St. Vincent de Paul et compositeur.
EDOUARD HOCHMELLS, organiste de l'église St. Roch, et de la chapelle du Sénat, à Paris.
E. SAINT-SAENS, Compositeur et organiste de l'Eglise de la Magdeleine, Paris.

Nous avons en main un vaste assortiment d'orgues, de la manufacture MASON & HAMLIN, variant de prix depuis $65 à $800 et nous vendrons à des conditions faciles pour le paiement.

Nous possédons aussi d'autres orgues de bonne fabrique et à des prix variés.

R. Morgan,
16, rue Fabrique Haute-Ville.

☞ *Seul agent pour L'EAU DE COLOGNE de John Maria Farina.*
Québec, 12 Mai 1875.—5f 718

EXPLICATION DU CATECHISME
De la première Enfance

A L'usage des Instituteurs, des Institutrices et des mères de famille, et pouvant servir aux élèves des grands séminaires, par l'abbé L. KINET.

Cet ouvrage vient d'être importé spécialement pour les anciens élèves de l'Ecole Normale-Laval.

En vente au *Courrier du Canada* : Prix :—95 CENTINS ; par la poste, 90 cts.
Québec, 30 Avril 1875. 659

Instituteurs Demandés

1o. Pour école-modèle, à St. Jean l'Evangéliste, Baie des Chaleurs ; le français et l'anglais sont exigés. Salaire : $300 (en argent), outre le logement et le chauffage. Les frais du voyage par *steamer* seront remboursés.—Engagements immédiats ;

2o. Pour école élémentaire, au Cap des Rosiers. Gaspésie ; le français seul exigé. Salaire : $200 (en argent), outre le logement et le chauffage.

Engagements pour le 15 août prochain.

S'adresser à M. N. Lacasse, professeur à l'Ecole Normale-Laval.
Québec, 19 Avril 1875. 696

Musique Nouvelle!

Fleurs du printemps, Valse.....Defoy, 75 cts.
Albani, Galop.....McNeil, 50 "
Echo du soir, Valse.....Crépault, 85 "
L'Espérance, romance française...Faure, 35 "
Publiés et à vendre par
A. LAVIGNE,
Editeur de Musique,
11½ *Rue St. Jean, Québec.*

LES CÉLÈBRES
ORGUES - HARMONIUMS
De S. D. & H. W. SMITH.
En vente chez
A. LAVIGNE,
Marchand de Pianos et Harmoniums,
Banque d'Epargnes, Québec.
Québec, 14 Mai 1875.—12m 719

Vente de Montres et Bijouteries
—CHEZ—
EMILE JACOT,
ST. ROCH.

M. JACOT vient de renouveler son assortiment par des Nouvelles Importations de MONTRES et BIJOUTERIES qu'il vient de recevoir d'Europe.

La qualité et le choix ne laissent rien à désirer et à des prix très bas.

Une visite du public est respectueusement sollicitée.

E. JACOT,
Rue de la Couronne, St. Roch.
Québec, 9 Avril 1875.—1m 683

LA SOCIÉTÉ PERMANENTE DE CONSTRUCTION des ARTISANS.

AVIS

EST par le présent donné que le livre de souscription à la classe A. (part mobilles) et à la première émission du fond d'appropriation restera ouvert jusqu'au 1er AVRIL PROCHAIN, à son bureau temporaire, No. 5, rue St. Pierre.

Des livres de souscriptions ont été deposés, chez J. A. Langlais, écr. libraire, rue St. Joseph, St. Roch, J. B. Hamel, écr., notaire, rue St. Joseph, St. Sauveur, et chez O. Delorier, écr., Rue St. Jean.

Par ordre,
A. J. AUGER, Sec.-Trésorier.
Québec, 1er Mars 1875.—12m 650

Acte concernant la Faillite de 1869

Dans l'affaire de JOHN LAVOIE, de Nouvelle, Comté de Bonaventure, Marchand,

Failli.

JE, soussigné, JOHN CULLEN, syndic officiel pour le comté de Bonaventure, ai été nommé syndic dans cette affaire. Les créanciers sont requis de remplir leurs réclamations devant moi, sous un mois.

Carleton, Comté Bonaventure, 29 avril 1875.
JOHN CULLEN,
Syndic Officiel.
Québec, 10 Mai 1875. 717

Acte Concernant la Faillite de 1869
ET SES AMENDEMENTS.

CANADA.
Province de Québec, } COUR SUPERIEURE.
District de Québec.

Dans l'affaire de JOSEPH SANFAÇON, de Québec,

Failli.

MERCREDI, le Deuxième Jour de JUIN Prochain, le failli demandera à la dite Cour sa décharge en vertu du dit acte.

Par ELZEAR A. D RY,
Son procurаur *ad litem.*
Québec, 30 Avril 1875.—1m 711

A PRETER.
$16,000.00,
Sur propriétés de ville ou de la Campagne

S'adresser à

LOUIS LESSARD,
Sec.-Trés
Société de Construction Permanente de Québec, Mai, 1875.
Québec, 7 Mai 1875.—12m 601

Ecole Normale-Laval.

L'EXAMEN préliminaire, pour l'admission des Elèves-Maîtres et des Elèves-Maîtresses, aura lieu le 18 MAI, (MARDI), à 9 heures A. M., au Vieux Château.

Tout candidat devra être muni d'un certificat d'âge (16 ans faits) et de moralité ; et s'il désire obtenir une bourse, il devra aussi présenter un *certificat de pauvreté.*

P. LAGACÉ, P.re.,
Principal.
Québec, 3 Mai 1875.—7f 713

Agent à Prêter.

LE soussigné offre à prêter une somme de **$10,000**, (*DIX MILLES PIASTRES.*)

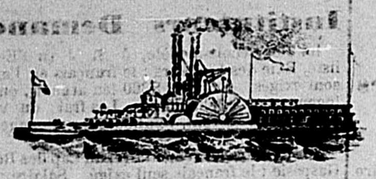
Ste. Anne de la Pérade, 19 Avril 1875.
PAMPHILE P. V. DU TREMBLAY.
Québec, 21 Avril 1875 700

POUR MESSIEURS !
TAILLEUR DE LONDRES.
Fyfe & Garneau
AU NO. 21,
Rue de la Fabrique.

Nous informons respectueusement nos pratiques et le public que nous avons engagé à Londres un Tailleur de première classe et que nous sommes maintenant préparés à recevoir et à garantir tous les ordres qui nous seront confiés.

Nous avons un assortiment choisi de Tweed Ecossais et Anglais, Serges pour Habits, Patrons de Vestes, Cravates et Cols, Poignets, Chemises blanches et de couleur, Caleçons, Camisoles et Bas en mérino, Bretelles, Parapluies, etc.

FYFE & GARNEAU.
Québec, 21 Avril 1875.



TRAVERSE DU GRAND-TRONC.

Jusqu'à nouvel avis, le Vapeur "ARTIC," [illegible] Barras, fera la traverse comme suit :

LAISSERA QUEBEC.	LAISSERA POINTE LEVIS.
A. M.	A. M.
7.30.—Train de la malle pour Riv.-du-Loup.	8.30.—Train de malle de Montréal.
11.00.—Expresse pour Montréal.	P. M.
P. M.	6.00—Express de Montréal et Train de la malle de la Riv.-du. Loup.
7.00.—Train de malle de Montréal et l'Ouest	

Voyages intermédiaires pour le fret.

Pour plus amples informations s'adresser au bureau de la Compagnie de Navigation à Vapeur du St. Laurent, Quai St. André.

A. GABOURY,
Secrétaire.

Québec, 27 Janvier 1875.

MARCHANDISES NOUVELLES.

VENANT D'ÊTRE REÇUS :

NOUVEAUX CHALES.
NOUVEAUX COLS ET MANCHETTES.
NOUVELLES GARNITURES POUR ROBES.
NOUVELLES DENTELLES, do do
NOUVEAUX RUBANS.
NOUVELLES SOIES.
NOUVEAUX MÉRINOS.
NOUVEAUX ENTOUCAS.
NOUVELLES ETOFFES A ROBES POUR DEUIL.
NOUVELLES FLEURS.
NOUVEAUX TWEEDS.
NOUVEAUX CHAPEAUX DE FEUTRE.
NOUVELLES CHEMISES ET CRAVATES.
NOUVEAUX COLS.
NOUVEAUX REPPS DE SOIE ET DE LAINE
NOUVEAUX DAMAS.
NOUVEAUX TAPIS (Grande Variété.)
NOUVEAUX TAPIS DE TABLE ET DE PIANOS.
COUVREPIEDS, NAPPES, SERVIETTES.
DRAPS, CASIMIRS.
TOILES, COTONS.
ALBUMS, LUNETTES D'OPERAS.
SACS DE VOYAGE EN CUIR.
PARAPLUIES DE SOIE ET D'ALPACA etc., etc.

EN VENTE CHEZ

Jos. Hamel et Frères,

Rue Sous-le-Fort.

Québec, 5 Avril 1875. 422

PILULES CATHARTIQUES D'AYER,



Pour le soulagement et la guérison de tous les dérangements de l'estomac, du foie et des intestins. C'est en apprient doux et un excellent purgatif. Composées entièrement de végétaux, ces Pilules ne contiennent ni mercure, ni aucune substance minérale. En les employant à temps, on peut prévenir les maladies et [illegible] ceux les plus alarmés; chaque famille devrait les avoir à sa disposition pour se soulager, quand il le faut. Une [illegible] a prouvé qu'elles étaient les PILULES les plus sûres et les meilleures que l'on puisse trouver. En les employant dans l'occasion, on purifie le sang, on chasse les corruptions introduites dans le système, les obstructions et leur usage nous ramène à la première activité. Les organes internes qui deviennent endormis et comme morts, se tranimés par les PILULES D'AYER, et reprennent leur activité première. Ainsi, une maladie naissante est soudain métamorphosée en santé; le prix de ce changement, que l'on remarque sur les nombreux mortels qui jouissent de ce grand remède peut à peine être calculé. Le renvelope de sucre les rend agréables à prendre et les préserve des mauvais effets du temps quand elles exposées pendant un long espace, et les conserve toujours fraîches et en parfait état. Quelque pénétrantes elles sont douces et opèrent sans trouble sur la constitution, sur la diète ou l'occupation.

On donne ces directions complètes sur chaque boîte, comment les employer comme remède de famille, et pour les maladies suivantes, que ces Pilules guérissent rapidement :

Pour la DYSPEPSIE ou INDIGESTION, la BILIOSITÉ, la LANGUEUR et le MANQUE D'APPETIT on doit les prendre avec modération afin de stimuler l'estomac et le rétablir la santé.

Pour les MALADIES DU FOIE et leurs différents symptômes, le MAL DE TÊTE BILIEUX, le VIOLENT MAL DE TÊTE, la JAUNISSE ou MALADIE VERTE, les COLIQUES BILIEUSES et les FIÈVRES BILIEUSES on doit les prendre convenablement pour chaque cas, afin de détourner l'action du mal ou les obstructions qui l'causent.

Pour la DYSENTERIE ou DIARRHÉE, un léger engagement qu'une dose.

Pour les RHUMATISMES, la GOUTTE, la GRAVELLE, les PALPITATIONS DE CŒUR, les DOULEURS DE CÔTÉ, du DOS et des REINS, on doit les prendre continuellement, tel que vu, pour changer l'action de la maladie sur le système. Avec de tels changements, ces douleurs disparaissent.

Pour l'HYDROPISIE, et les TUMEURS HYDROPIQUES, on doit les prendre en fortes et fréquentes doses afin que les produisent l'effet d'une purgation drastique.

Pour l'EXTINCTION on doit prendre une forte dose car elles produisent, par sympathie, l'effet voulu.

Comme PILULES DE DINER prenez une ou deux de ces Pilules afin d'opérer la digestion et soulager l'estomac.

Dans l'occasion, une dose stimule l'estomac et les intestins, remet l'appétit, et rend la vigueur au système. Ainsi, elles sont souvent avantageuses même lorsqu'il n'existe aucun dérangement sérieux. Telle se trouvera bien qui se trouvera bien mieux, s'il prend une dose de ces Pilules, par l'effet qu'elles possèdent de nettoyer et de renouveler l'appareil digestif.

Préparées par

Dr. J. C. AYER & CIE.,
Chimistes pratiquants,
Lowell, Mass., E.-U.

Se vendu par tous les Droguistes en tous lieux.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE STADACONA

Contre le Feu et snr la Vie.

BUREAU DE DIRECTION :

Président : J. B. RENAUD.
Vice-Président : Hon. J. SHARPLES.

Hon. E. CHINIC, ALEX. LEMOINE, Ecr.,
JOHN ROSS, Ecr., P. B. CASGRAIN, Ecr., M. P.
CYRICE TETU, Ecr., JAS. G. ROSS, Ecr.,
JOHN LAINE, Ecr.

BANQUIERS—LA BANQUE UNION DU BAS-CANADA : Bureau Principal.

QUEBEC.

Cette Compagnie ayant fait le dépôt et s'étant conformée aux conditions exigées par les lois sur l'Assurance, a obtenu du gouvernement de la Puissance, une Licence lui permettant d'Assurer contre le feu et sera en état, au 2 Novembre prochain, d'assurer toute espèces de risques contre le Feu à des taux modérés. Les pertes sur ces risques seront payées aussitôt qu'elles auront été prouvées.

Bureau : VICTORIA CHAMBERS, Basse-Ville, *Vis-à-vis la Banque de Montréal.*

Heures du Bureau, de 10 heures A. M. à 4 heures P. M.

30 Oct. 1874-6f—556 CRAWFORD LINDSAY, Sec.-Gérant

Conservez votre Vue !



LE DERNIER PERFECTIONNEMENT

Lunettes de Cristal Coloriés.

Il n'y a rien de plus précieux au monde que la vue, et l'œil plus que les autres organes montre la puissance infinie du Créateur. C'est aussi l'organe le plus délicat et dont la conservation exige le plus grand soin. Trop souvent l'homme, naturellement imprévoyant, le néglige et ne s'aperçut de sa folie que lorsqu'il est trop tard et qu'il ne lui reste qu'un amer regret. C'est pourquoi l'inventeur d'un article destiné à conserver et à fortifier un organe d'une aussi absolue nécessité mérite certainement bien de l'humanité.

Nous attirons aujourd'hui l'attention du public sur une invention, qui, si nous ne nous trompons, est appelée à rendre un immense service à tout le monde, tant à ceux qui ont une bonne vue, afin de la conserver, qu'à ceux qui l'ont faible, afin de la fortifier. Nous faisons allusion à une nouvelle espèce de Lunettes dont les verres étant de cristal de roche sont excessivement purs et sont, de plus, coloriés de manière à adoucir l'effet trop puissant d'une lumière qui finit par fatiguer la vue, en dilatant trop le nerf optique. En un mot, nous n'hésitons pas à dire que ces lunettes nous paraissent réunir toutes les qualités qu'un article de cette espèce doit posséder. Beaucoup de personnes les ont déjà essayées et ont été parfaitement satisfaites et sur leur témoignage, nous croyons qu'elles sont le meilleur article du genre qui ait jamais été offert au public. Nous les recommandons sans réserve à tout le monde et plus particulièrement à ceux qui par excès de travail et autres causes, ont la vue faible ! Ils les trouveront d'une baleur inappréciable."

Seuls Agents DUQUET et CIE.,

No. 1, Rue de la Fabrique, et

DUQUET et DALAIRE,

Rue St. Joseph, St. Roch, Québec,

Importateurs et Fabricants de Bijouteries fines, et Montres, Horloges, objets plaqués en argent, etc

2 Mars 1874

Québec, 20 Novembre.—12m 355

Etrennes, Nouveautés

—POUR LE—

JOUR DE L'AN.

Reçu par le dernier "STEAMER,"

A LA LIBRAIRIE DE

F. X. GARANT,

No. 27 Rue de la Fabrique.

UN be assortiment d'objets de fantaisie et de goût ; Livres Couverts en Veloure, Ivoire, Caoutchouc, etc., riche garniture.

Une grande variété de porte monnaie en cuir de Russie et autres, qui défie toute compétition, chapelets, monture en argent ; perles en nacre pour chapelet, un magnifique assortiment de christ en Ivoire, albums, Jouets pour enfants, etc., etc.

—AUSSI—

Vin O'Porto, Sherry, Brandy, Collis, Jamaïque Gin, Liqueurs fines, tous de 1ère qualité.

Québec, 28 Décembre 1874. 352

Terre a Vendre.



Une Magnifique Terre située en la paroisse de Beaumont, Comté de Belchasse, de 33 arpents de profondeur plus ou moins, sur 6 arpents de largeur, avec une magnifique maison, une grange et dépendances, à des conditions libérales.

S'adresser à LOUIS TURGEON,
Maître Charretier,
Rue St. Gabriel, No. 32.

Québec, 21 Avril 1875.—3m 697

Veritable Eau de COLOGNE.

JE, soussigné, donne avis par les présentes, qu'un dépôt pour la vente en gros et en détail de ma VERITABLE EAU DE COLOGNE qui a remporté les prix des grandes expositions de Londres, 1855, de New-York 1853, de Londres 1862, Oporto 1865, de Cordoba (République Argentine) 1871, et de Vienne 1873, a été établi par moi à Québec, et que mon seul Agent en cette ville est M. R. MORGAN, duquel on peut obtenir la véritable Eau de Cologne.

Afin d'empêcher de nombreuses impositions qui se font sous mon nom, chaque acheteurs recevra, s'il l'exige un document officiel, sous mon seing et sceau, certifié sous le seing et sceau du maire de cette ville et attesté par notre gouvernement, comme preuve de la pureté de mon Eau de Cologne.

Cologne sur le Rhin, le 4 décembre 1874.

JOHANN MARIA FARINA,
No. 4, Place Julich,
Pourvoyeur Spécial,
De plusieurs cours impériales et royales

J'informe respectueusement le public et le commerce que je viens de recevoir directement du Manufacturier, une quantité considérable de L'EAU DE COLOGNE sus-mentionné dont je puis garantir la pureté.

En gros et en détail.

R. MORGAN,
16, rue Fabrique

Québec, 29 Janvier 1875 627

Moulin a Laver

—A VENDRE PAR—

L. N. Allaire & Cie.

CERTIFICATS :

St. Sauveur, 23 Février 1875.

L. N. ALLAIRE & CIE., Québec.

Sur la recommandation d'un ami, l'une de vos Machines brevetées pour blanchir le linge a été introduite dans ma cuisine, malgré la forte opposition de la servante.

Après avoir fait en une heure un blanchissage que prenait auparavant toute une journée, elle offrit d'en payer le prix plutôt que de s'en passer. Je puis ajouter ici, qu'ayant été souvent trompé au sujet de pareille machines, j'étais porté à croire que le vôtre ne valait pas mieux que les autres et ayant exprimé cette opinion publiquement, je me crois tenu en honneur de déclarer, après mon expérience, que c'est la seule que j'aie vu donner pleine satisfaction.

Votre respectueux,

JEAN ALLAIRE.

Québec, 23 Février 1875.

L. N. ALLAIRE & CIE.,

Messieurs :—Mme. Rouleau, se sert depuis le 18 Juillet 1874, de la Machine à blanchir et à retordre le linge de L. N. Allaire & Cie., elle trouve qu'elle accomplit tout ce que vous prétendez qu'elle peut faire. Le blanchissage qui ordinairement occupait une personne pendant tonte la journée se fait actuellement en une couple d'heures, et Mme. Rouleau, dit qu'il se fait aussi d'une manière bien supérieure, la meilleure recommandation que l'on puisse faire de votre Machine, est peut être de dire, que les plus gros objets de literie et le linge de table, se lavent aussi facilement que les faux-cols et les poignets. Toute le blanchissage se fait maintenant dans l'avant-midi. Je dirai à tous : Achetez une Machine de L. N. Allaire et Cie., et Soyez heureux.

Votre dévoué,

J. ROULEAU,
Excise officer.

Québec, 19 Mars 1875.—12m 628

J. & W. REID,

40, Rue St. Paul, Québec

MANUFACTURIERS de PAPIER-FEUTRE pour le rembrissage des maisons et pour mettre sous les tapis.

PAPIER GOUDRONNÉ pour les couvertures des maisons.

PAPIER A ENVELOPPER, Gris, Brun, Drabe et Manilla, de toute grandeur et de toute qualité.

PAPIER A IMPRIMER, Blanc et de couleur, de toute grandeur et de toute qualité.

SACS DE PAPIER fait à la machine, pour groceries, et marchandises sèches, de toute qualité et de toute grandeur.

LIVRES BLANCS, pour compte ou mémoires, grands ou petits faits à ordre, sous le plus court délai.

IMPORTATEUR et MARCHANDS

De papier à écrire,
d'Enveloppes,
De plumes et
d'Encre

Enfin de toute sorte de Papeteries.

Le tout sera vendu au plus BAS PRIX, soit en gros, soit en détail.

TAPISSERIES, en gros seulement.

J. & W. REID.

Québec, 27 Janvier 1875. 624

LIBRAIRIE ! LIBRAIRIE !

LE soussigné à l'honneur d'annoncer à ses nombreuses paroisses, et au public en général qu'il vient de recevoir par les derniers steamers les articles suivants, savoir ;

Lampes pour Eglises, chandelliers de toutes grandeurs très bien argentés, croix de procession, burettes, portes-reliquaires, ex-voto, médailles en or et en argent, calices, ciboires, franches en or et en argent, etc., etc. Livres de plein chant de la dernière édition, accompagnement du chant grégorien par l'abbé Lagacé, cette édition est unique, l'Histoire de l'Eglise par l'abbé Darras, très-bien reliée en 19 vols.

Merveilles divines dans les âmes du Purgatoire, par Rossignoli, Merveilles divines dans les Saints des temps modernes, par le même Merveilles divines dans les Saints du Moyen Age, par le même. Le chrétien dans le monde. Charles de Ste. Foi, Devoirs envers les pauvres. Vercruysse, Méditations pratiques, 2 vols. Millet, Jésus vivant dans la piété. Science du Salue. Œuvres complètes du Père Faber. Tout pour Jésus. Pied de la croix. Le précieux sang. Les sept Sacrements.

Trésor de la douce piété par un religieux trapiste. Marchal, l'homme, la femme, la conceinca comme il la faut.

Le Conseiller du Peuple, par un prêtre du diocèse de Montréalr Traité de Politesse et du bon Ton, par le même.

—AUSSI—

Un nombre considérable d'autres livres de piété et de prières de toutes sorres, Chemin de Croix, Vin qe Messe (analysé), Vin d'Oporto pour malades, Vin Sherry, très-fins, Eau-de-Vie de la première qualité, Liqueurs de toutes sortes, Huiles d'olives, Encens Cierges Hosties Bénitiers, Statues de tontes grandeurs et de tout genre. (Les mêmes pourraient être importés à ordres à des prix très modérés.) Chapelets montés en or et en argent, Livres classiques de toutes sortes, français et anglais, papeterie, fournitures de bureau, Encre communicative et autres etc., etc. Le tout à très bas prix.

J. A. LANGLAIS,
Libraire,
Rue St. Joseph, St. Roch.

Québec, 3 Juillet 1874.



LIGNE ALLAN.

Sous contrat avec le gouvernement du Canada pour le transport des Malles

CANADIENNES ET DES ETATS-UNIS.

1875.—Arrangements d'ETE—1875

CETTE LIGNE se compose des puissants steamers en fer de première classe suivants, bât sur le Clyde, à double engins.

SARDINIAN	4200	*En construction.*
CIRCASSIAN	3400	*Capt. J. Wylie.*
POLYNESIAN	4200	*Capt. R. Brown.*
SARMATIAN	3600	*Capt A. Aird.*
SCANDINAVIAN	3000	*Lt Smith, R N R*
PRUSSIAN	3000	*Lt. Dutton, R N R*
AUSTRIAN	2700	*Capt J. Ritchie.*
NESTORIAN	2700	*Capt. Watts.*
MORAVIAN	2650	*Capt. J. Graham.*
PERUVIAN	2600	*Capt. Richardson*
CASPIAN	3200	*Capt. Trocks.*
HIBERNIAN	3400	*Lt. Archer, R N R*
MANITOBAN	3400	*Capt. Hugh Wylie*
CANADIAN	3000	*Capt. McKenzie*
NOVA SCOTIAN	2300	*Capt. Grange.*
NORTH AMERICAN	1784	*Capt. J. Miller.*
CORINTHIAN	2400	*Capt. Jas. Scott.*
PHOENICIAN	1350	*Capt. Wilson.*
WALDENSIAN	1650	*Capt. E. Scott.*
ST. ANDREW	1432	*Capt. A. Woods*
ST. PATRICK	1207	*Capt. Stephens.*
NEWFOUNDLAND	1500	*Capt. Mylius.*

LES VAPEURS DE LA LIGNE DE LA

MALLE DE LIVERPOOL.

(Partant de LIVERPOOL tous les JEUDIS et de QUEBEC chaque SAMEDIS, arrêtant à Loch Foyle pour recevoir à bord et débarquer les Malles et les Passagers allant en Irlande et en Ecosse ou en venant) partiront comme suit :

QUEBEC :

	Samedi,	MAI,	1875.
SCANDINAVIAN	"	22	"
MORAVIAN	"	29	"
SARMATIAN	"	5 Juin	"
PERUVIAN	"	12	"
POLYNESIAN	"	19	"

Prix du Passage de Québec :

Chambre	$70 ou $80
Entrepont	$20

LES VAPEURS DE LA

LIGNE DE GLASGOW

Partant de Glasgow tous les Mardis et de Québec tous les Jeudis, feront le voyage comme suit de Québec :

PHOENICIAN,	le ou vers le	20 Mai.
WALDENSIAN,	"	27 "
CANADIAN,	"	10 Juin.

Taux du Passage de Québec.

Cabine	$60.00
Intermédiaires	40.00
Entrepont	20.00

On ne peut retenir de chambres si on ne paye d'avance.

Il y aura dans chaque navire un médecin expérimenté.

On fera payer deux chelins sterling par bouteille à toute personne se fournissant elle-même de vins et de liqueurs pour l'ouverture des bouteilles.

Les Malles et les Passagers pour Liverpool, laisseront le Quai Napoléon tous les SAMEDIS MATIN, à 9 heures précises.

Pour plus amples informations s'adresser à

ALLANS, RAE & CIE., Agents

Québec, 17 Mai 1875. 23

AVIS

Aux MM. du Clerge

—ET AU—

PUBLIC en GENERAL

NOUS soussignés, étant entrés en Société sous les noms et raison de ALMERAS et OUELLET, informent respectueusement les MM. du Clergé et le public en général que nous sommes prêts à fournir toutes sortes de plans, devis, spécifications, etc., etc., ainsi qu'à entreprendre et à exécuter à notre atelier ou sur les lieux toutes sortes d'ouvrage en sculpture, dorure, menuiserie, peinture, réparations de tableaux de tout genre, etc., aux conditions les plus libérales. Nous porterons une attention toute particulière à l'ornementation des Eglises et à l'exécution des autels pour lesquels nous avons en mains plusieurs plans de différents styles qui méritent une visite. Nous venons de recevoir et nous aurons toujours en main un assortiment considérable de moulures dorés pour cadres, gravures religieuses et autres, chemins de croix, chromos, glaces de miroir, etc., que nous vendons à des prix extrêmement réduit.

L. ALMÉRAS,
Doreur Ornemaniste.
D. OUELLET,
Architecte et Sculpteur.

No. 12, Rue et Faubourg St. Jean, Québec.

Québec, 30 Novembre 1874.—1an-c. 575

Encriers Magiques INEPUISABLES.

Venant d'être reçu à la librairie de

I. P. DERY,

47, Rue St. Pierre, Basse-Ville, Québec.

UN assortiment complet d'ENCRIERS MAGIQUES INEPUISABLES, peuvant donner de l'Encre pour l'usage de tous les jours pour plus de 100 ans.

Le seul trouble qu'il y a est de mettre de l'Eau Pure dans l'Encrier, et on obtient l'Encre le plus limpide et du plus beau noir.

Il y a aussi l'Encre de COULEURS, sous même procédé.

L'ENCRE A COPIER est aussi sous le même système et peut donner 3 copies avec la plus grande satisfaction.

L'ENCRIER-BIJOU pour les Voyageurs, que l'on peut mettre dans une poche de veste est aussi sous le même système.

Prix modérés.

Toujours en mains un grand assortiment de Papeteries, Enveloppes, Fournitures de Bureaux, Livres de Prières et Chapelets, Vins de Messe, Cire, Cierges, etc., etc.

Escompte libéral accordé aux Marchands de la Campagne, etc.

I. P. DERY,
Libraire, 47, rue St. Pierre,
Basse-Ville, Québec.

Québec, 1er Février 1875.—12m 620

LOTERIE DE N.-D. DE LOURDES.

LE tirage des Billets de cette Loterie aura lieu définitivement le 22 JUIN PROCHAIN.

9 Avril 1875—559

La Merveille du Siecle.

Les Médecins Déroutés.

PROBABLEMENT il y a peu de circonstances où un médecin travaille avec autant de sympathie pour son patient que lorsqu'il est appelé à administrer du soulagement à un homme qui souffre d'une attaque de Rhumatisme Chronique.

Le rhumatisme est une maladie du sang et l'on ne peut obtenir aucun soulagement permanent sans purifier le sang des substances fibrineuses qui empêchent la circulation du sang et causent l'inflammation et la douleur.

Le grand succès du "DIAMOND RHEUMATIC CURE" dans la guérison de cette maladie est dû à son pouvoir de purifier le sang et lui donner une circulation saine. Ce remède agit aussi d'une manière salutaire sur les intestins, ce qui est très-essentiel à la guérison du rhumatisme, et personne ne lira le certificat suivant avec plus d'intérêt et de plaisir que les médecins qui ont réellement à cœur le soulagement de leurs patients souffrants :

Montréal, 24 avril 1874.

MM. DEVINS ET BOLTON,
Messieurs,

Sans que vous m'ayiez sollicité, je désire rendre témoignage en faveur de votre précieux remède, le "Diamond Rheumatic Cure." Pendant tout l'hiver dernier, j'ai beaucoup souffert de cette maladie si commune et si douloureuse, le Rhumatisme.

Ayant entendu parler des merveilleuses guérisons opérées par l'agent, M. Conner durant son court séjour au St. Lawrence Hall, je me suis avisé de me procurer une bouteille. Qu'il me suffise de dire, [sans avoir la moindre confiance dans ce remède ou dans ses bons effets], après avoir pris la moitié d'une bouteille, je me suis trouvé complètenent guéri." Depuis cette époque plus de quatre semaines se sont écoulées et je suis encore bien, sans aucune douleur ni indice d'un retour de la maladie.

Pour le bien de l'humanité souffrante, faites connaître à tous les heureux résultats que j'ai éprouvés en faisant usage du "Diamond Rheumatic Cure."

Votre dévoué,

J. B. BUSS,
Marchand d'huitres et de fruits,
138, rue St. Jacques.

Montréal, 9 avril 1874.

MM. Devins et Bolton.- C'est avec grand plaisir que je recommande le "Diamond Rheumatic Cure." Depuis plusieurs années je souffrais du rhumatisme, lorsque je lus votre annonce qui paraissait dans le "National," et j'achetai deux bouteilles de Devins et Bolton. Grâce à Dieu, je suis maintenant bien, grâce à l'efficacité de votre merveilleuse médecine. Vous pouvez vous servir de ce certificat pour le bénéfice de ceux qui souffrent, si vous le désirez. Respectueusement votre,

Jacques Paquette, Comis.
No. 235, rue St. Jacques.

UN SPECIFIQUE INFAILLIBLE

Eloignant la cause du rhumatisme chronique. aigu ou musculaire, Lombago, Sciatique, Mal de tête nerveux, Névralgie de tête, de cœur, d'estomac et de rognons, Tic Douloureux, mal de nerfs douleurs passagères, entorses, enflures, mal de dos et de reins, faiblesses de rognons, fatigue, langueur, abattement et maladies chroniques.

Dans les cas ordinaires, une dose ou deux suffit quelquefois. On vient toujours à bout des cas les plus extraordinaires lorsque l'on en prend deux ou trois bouteilles. Par ce remède simple et efficace, on épargne des centaines de piastres à ceux qui sont le moins à même de les dépenser pour l'achat de prescriptions inutiles.

Ce remède est préparé par un médecin soigneux, expérimenté et consciencieux, qui obéit à de nombreux amis qui se trouvent dans la profession, dans le commerse et parmi le peuple Chaque bouteille est garantie contenir toute la force du remède dans son plus haut état de pureté et est supérieure à aucun autre remède composé contre cette terrible maladie.

Ce remède est en vente chez tous les Pharmaciens de la Province. S'il arrive que votre Pharmacien ne l'ait pas parmis ses remèdes, dites-lui de se le procurer chez

DEVINS & BOTON,
Porte voisine du Palais de Justice, Rue Notre-Dame, Agents-Généraux pour la Province Québec.

JOHN E. BURKE,

Prix : $1.00 la bouteille ; grandes bouteilles $2.00.

Québec, 19 Juin 1874.—c. 421

PARINCIPAUX Articles de Parfumerie préparés par M. RIMMEL et en vente par toute la terre.

L'Etoile du Nord, de RIMMEL, la Noce Royale du duc d'Edimbourg, l'Ilhand-Ihlang, le Jockey Club, le Frangipane et autres parfums d'un choix exquis.

L'eau de Lavandre be RIMMEL, et l'eau de Floride améliorée.

Le Vinaigre à Toilette de RIMMEL, célèbre pour ses propriétés salubres et hygiéniques!

L'Extrait de l'eau de chaux et Glycerine, composé des plus sure pour conservation desche- veux surtout dans les pays chauds.

L'Aquadentine de RIMMEL qui blanchit les ments, rafraichit la bouche et purifie l'haleine.

La Glycerine de RIMMEL, le Honey, Windsor et autres savons de toilette

L'eau de Rose de RIMMEL, pour les hardes et les éventails, les pétards fleuris, et de la conservation, objets très amusants dans les réunions.

Les Poudres à toilette à la violette, de la feuille de rosier, de riz, de velvetine de RIMMEL, et autres de ce genre

On fait une grande réduction aux consignataires marque de la fabrique 96 Strand.

EUGENE RIMMEL, Parfumeur de S. A. R la Princesse de Galles, 96 Strand, No. 128 rue Régent et 24 Corhill, à Londres ; 17 Boulevard des Italiens, Paris ; 76 King,s Road, Brighton

En vente chez tous ceux qui détaillent la Parumerie.

Québec, 11 Mai 1874.—1an-1fs 417

AVIS

Aux Voyageurs.

CEUX qui voyagent en quelqu'endroit du Canada et des Etats-Unis, pourront obtenir des informations complètes et acheter des BILLETS, AU PLUS BAS PRIX, en s'adressant aux bureaux, No. 7, rue Buade, Haute Ville, et No. 3, rue Sous-le-Fort, près du quai Napoléon, Basse-Ville.

On ne pourra retenir des CABINES, pour les *Chars Pullman*, qu'au bureau de la Haute-Ville, No. 7, là, où, seulement se trouve déposé le diagramme, jusqu'à six heures du soir.

T. D. SHIPMAN,
AGENT.

Québec, 24 Mars 1875. 668

A LOUER.



CETTE belle maison avec deux logements, située sur le bord de la Rivière Beaurivage, vis-à-vis de l'église St. Etienne, Lauzon.

Cette maison est à louer à la satisfaction de toute personne qui désirerait passer la canicule à la campagne ; conditions très libérales.

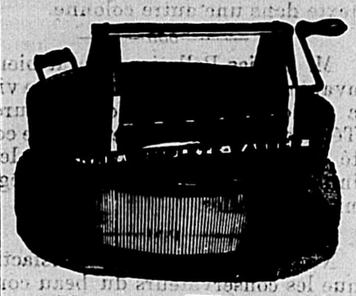
Pour informations s'adresser à

XAVIER BILODEAU,
Maître de Poste.

Québec, 22 Mars 1875.—3m 666

La Machine a Laver

Perfectionnée.



LA MACHINE A LAVER, coûtant le meilleur marché et la seule perfectionnée est maintenant en vente.

Elle nettoie très bien les tissus les plus fin, de même que les plus grosses étoffes.

Elle fonctionne sans qu'il soit nécessaire de frotter et par conséquent elle ne saurait user le linge.

Nous défions qui que ce soit de produire une laveuse égale à celle-ci et nous conseillons au public de venir visiter notre machine à laver en fonction, avant de faire des dépenses pour acheter des machines de grands prix.

Nous recevons tous les jours des témoignages des personnes qui se servent de notre laveuse, et nous sommes encore à entendre dire par une seule personne à qui nous avons vendu notre machine, qu'elle n'ait pas donné une complète satisfaction.

Prix : $6.00

DILLINGHAM & BERG,

Seuls Agents pour le Canada,
No. 10, Rue Arthur, Québec.

CHARLES HELMS,
Agent Solliciteur pour Québec.



Traverse de Quebec et de Levis.

Le et après cette date, le vapeur *PRINCE-EDOUARD*, Capt. Desrochers, fera la traversée du fleuve jusqu'à nouvel avis comme suit :

Laissera Québec.	*Laissera la Pointe-Lévis*
7.30 A. M.	7.00 A. M.
8.30	8.00
9.15	9.00
9.45	9.30
10.15	10.00
10.45	10.30
11.15	11.00
11.45	11.30
P. M.	12.00
12.30	P. M.
1.00	12.45
1.30	1.15
2.00	1.45
2.30	2.15
3.00	2.45
3.30	3.15
4.00	3.45
4.30	4.15
5.00	4.45
5.30	5.15
6.00	5.45
6.30	6.15
7.00	6.45
7.30	7.15

Les Dimanches et Fêtes d'obligation un vapeur laissera Québec à 8.00 A. M., 9.00 A. M., 10.00 A. M., 11.00 A. M., midi, 1.00 P. M., 2.00 P. M., 3.00 P. M., 4.00 P. M., et 5.00 P. M., et laissera Lévis à 9.30 A. M., 10.30 A. M., 11.30 A. M., 12.30 P. M., 1.30 P. M., 2.30 P. M., 3.30 P. M., 4.30 P. M.

Si le temps et la glace le permettent.

Pour plus amples informations, s'adresser au bureau de la Compagnie des Remorqueurs du St. Laurent, Quai St. André.

A. GABOURY,
Secrétaire.

Québec, 9 Avril 1875.

EMPLOI.

HOMMES, FEMMES ET AGENTS.

Nous avons tout ce dont vous avez besoin. Nos cromos, montés 9 x 11, dépassent tout ce qu'il y a sur les marchés. M. Persons écrit : "Je me suis mis à l'œuvre, hier, et après avoir travaillé tranquillement pendant quatre heures, j'ai clairé $7.00." Une jeune fille rapporte avoir fait $5.00 de profit, dans l'avant-midi, hier, et à deux heures, elle avait clairé en tout $7.50. Nous pourrons prouver encore qu'un de nos agents a vendu 5,600 Chromos en onze jours. Nous possédons l'assortiment le plus complet et le mieux fini, des Etats-Unis ; des centaines de sujets de choix et pour tous les goûts. Nous vous envoierons un assortiment de 100 Cromos, de ceux qui se vendent le mieux, et le tout libre de tout postage, sur réception de $6.50. Envoyez-nous vos commandent ou venez nous voir. Echantillons par le malle 25 cts., ou 12 pour $1.00.

Compagnie de câdres et de cromos, 292, Rue Washington, Boston, Mass.

Québec, 23 Avril 1875. 703

CONDITIONS

—DU—

COURRIER DU CANADA.

Prix de l'Abonnement :

(Invariablement d'Avance.)

CANADA—Un an		$3.00
do	do (payable d'avance)	1.00
do	Six mois do	2.00
do	Trois mois do	1.20
ETATS-UNIS D'AMERIQUE, NOUVELLE-ECOSSE, NOUVEAU-BRUNSWICK, ANGLETERRE, do	Un an	6.00
	Six mois	3.00
	Trois mois	2.00
FRANCE :—Un an		50 FRANCS.
do	Six mois	25 "
do	Trois mois	15 "

TARIF DES ANNONCES.

Les annonces sont insérées aux conditions suivantes, savoir :

Six lignes et au-dessous ..... 50 cents
Pour chaque insertions subséquente 12½ "

Pour les annonces d'une plus grande étendues elles seront insérées à raison de 8 cents, par ligne pour la première insertion, et de 2 cents pour les insertions subséquentes,

RECLAMES :—20 cents à ligne.

Tout ce qui a rapport à la rédaction doit être adressé à

G. AMYOT, *Rédacteur-en-Chef.*

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR

Léger Brousseau,
Editeur-Propriétaire,
No. 7 RUE BUADE,
QUEBEC